



L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1935

1897-1935

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2.00 par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Qué.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT



LABELLE

TRENTE-NEUVIEME ANNEE NUMERO 36

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.

VENDREDI, 6 SEPT. 1935

La politique tory devant le chômage

Au mois de juin 1930, M. Bennett s'écria devant ses auditeurs de Calgary: "Nous sommes en pays neut: il n'y a pas de place au Canada pour le chômage si le gouvernement fait son devoir." Ces paroles démagogiques lui assuraient sur les libéraux, qui se bornaient à rapeler leurs oeuvres, un avantage facile, mais dangereux. Pour un homme qui aspirait au métier de dirigeant, les signes d'incertitude économique étaient nombreux et révélateurs. Le krach boursier de l'année précédente avait effrayé les capitaux, qui se retirèrent timidement des oeuvres productives. C'était plus que jamais le moment de rassurer l'industrie en levant toutes les entraves au commerce extérieur. Une saine politique libérale eût tôt fait de dissiper une malaise beaucoup plus psychologique que réel et provoqué surtout par l'affaiblissement de l'ordre économique des Etats-Unis. M. Bennett ferma les yeux, se drapa dans son torse, parcourut le pays en disant que les libéraux, par incurie avaient permis au chômage de se répandre. "Pas de chômage possible si le gouvernement fait son devoir". Par cette affirmation dogmatique, il rejetait toutes les excuses qu'il pourrait invoquer aujourd'hui pour justifier son inertie. A Calgary encore, il promit de résoudre le problème du chômage. Il en faisait son travail d'Hercule. "Le chômage est un problème national". Et plus loin: "Je ne permettra point que le système du dole s'imprime au pays avec mon suffrage ou mon agrément. C'est mon devoir de procurer du travail!"

Maitre du pouvoir, il changea brusquement d'attitude. Le 29 juin 1931, un après son fameux discours de Calgary, il dit à la Chambre des Communes: "Le chômage est un problème qui relève des gouvernements provinciaux et des municipalités." Au cours de la législature de 1932, il annonça à la Chambre que le gouvernement avait résolu d'instituer un régime d'allocation de chômage avec le concours des provinces et des municipalités. A partir de ce moment, la politique tory ne fut plus qu'une succession d'essais et de recommencements. L'homme qui en 1930 promettait la Coccagne se révélait impuissant non seulement à atténuer le chômage, mais à le combattre au moyen d'une politique raisonnée.

Les statistiques du chômage sont d'autant plus difficiles à établir qu'elles portent sur un phénomène d'une extrême mobilité. Il n'est jusqu'aux recherches du Bureau international du Travail qui ne reposent sur des probabilités, malgré la patience et la méthodes des enquêteurs. Dans notre pays les relevés de cette nature expriment surtout les déclarations patronales, c'est-à-dire qu'ils tiennent compte du chômage industriel et excluent le chômage agricole. Pour les chômeurs saisonniers, les statistiques sont encore plus rompues, car entre le jour où elles sont compilées et le jour où elles sortent de l'imprimerie Nationale, le nombre des sans-travail de cette catégorie peut avoir diminué d'un tiers ou augmenté dans la même proportion. Enfin quels que soient le nombre et la variété des emplois disponibles, il y a toujours une armée de chômeurs volontaires qui pèsent à la manière d'une masse inerte sur la vie économique de la nation. Je ne me cache donc pas les difficultés que présente l'établissement d'une statistique du chômage; mais ce n'est pas un travail impossible, quoi qu'en ait dit un ministre de M. Bennett, puisqu'un député libéral a réussi sans aide de personne, à classer les chômeurs urbains suivants leur profession. Le gouvernement conservateur n'a pas voulu entreprendre cette tâche, bien que ses bureaux fussent outillés pour la mener à bien, parce qu'il redoutait l'éloquence accusatrice des chiffres. A l'heure actuelle, la seule statistique un peu complète que nous ayons sur le chômage est le relevé de 1931. Au témoignage de M. Bennett lui-même, il y avait environ 117,000 chômeurs au Canada quand il arriva au pouvoir. Au 30 juin 1931, le recensement général en établissant le nombre à 757,584, sans compter 204,841 chômeurs saisonniers. Soit un total de 952,425 durant la première année de régime conservateur, par comparaison avec 117,000 durant la dernière an-

née de gouvernement libéral. A l'heure actuelle, faute de statistiques officielles, les uns estiment qu'il y a 400,000 sans-travail, les autres 600,000, chacun se fondant sur un calcul plus ou moins exact des probabilités.

La baisse quasi constante de notre production industrielle et agricole et de nos exportations semble indiquer que le nombre des sans-travail n'a guère diminué depuis 1931. Quant aux chômeurs dits saisonniers, ils doivent être aujourd'hui au moins 150,000, compte tenu du léger redressement des trois derniers mois. Restent les chômeurs ruraux. J'ignore s'il existe un instrument statistique assez précis pour les dénombrer. Il est indéniable qu'en temps de crise le centre de gravité économique se déplace vers les villes; l'agriculture perd ses travailleurs au profit de l'industrie; les jeunes hommes fuient la terre, qui ne leur offre plus de bonheur, pour se rapprocher du mirage urbain. Le phénomène économique du chômage devient ici un phénomène essentiellement social soustrait par conséquent à l'enquête statistique. Je conçois bien que sur 600,000 chômeurs, un certain nombre doivent être des fils de ruraux poussés vers les villes par l'attrait du dole ou la perspective d'emplois rémunérateurs. Mais comment dénombrer les agriculteurs qui, ruinés par la mévente des produits agricoles, assujettis à de multiples obligations financières, forcés de recourir au concordat, sont effectivement de véritables chômeurs? Les points de comparaison me font défaut. On aura cependant une idée relative du chômage rural en suivant la courbe de nos exportations de denrées alimentaires depuis 1930. L'indice des prix agricoles s'est affaibli de 87,3 à 73,4. Le prix du beurre passant par exemple de 31 sous en septembre 1930 à 20 sous en septembre 1934. Voilà les jalons les plus sûrs pour arriver à une estimation moyenne du chômage agricole. Restent les personnes vivant d'allocation de chômage. Le ministre des Finances, M. Rhodes, en estimait le nombre à 1,229,395 au mois de février; mais si j'en juge par les statistiques municipales publiées récemment par la *Winnipeg Free Press*, le nombre des assistés augmente dans tous les centres industriels au lieu de diminuer. Quoi qu'il en soit, voici à peu près l'état du chômage à l'heure actuelle:

Bénéficiaires d'allocation de chômage 1,229,935
Chômeurs environ 600,000
Chômeurs saisonniers env. 150,000
Chômeurs agricoles
Chômeurs célibataires dans les champs de concentration 20,000

C'est un bilan terrible. Le chômage a amputé le pouvoir d'achat de quelque \$1625 millions en cinq ans. Quand au gouvernement fédéral, ses improvisations, son défaut de méthode, son entêtement à repousser les suggestions des libéraux l'ont engagé pour une somme que mon collègue Ian Macenzie, dans son discours du 25 février aux Communes, estimait à \$600 millions. Les seules indemnités de chômage ont coûté \$167,295,000. Joignez les travaux de secours et les diverses garanties accordées aux banques par le gouvernement fédéral en faveur de la Colombie anglaise, du Manitoba et de diverses institutions privées. Ajoutez un cadeau de \$625,000 à Terre-Neuve. Enfin, avant de faire le compte, calculez la perte éventuelle du gouvernement sur le stock de blé des cartels. A supposer que ce blé en magasin fut liquidé à 70 sous le boisseau (c'est-à-dire à un prix encore supérieur au cours actuel du blé argentin à Liverpool), l'Etat serait engagé envers les banques pour un montant de \$45 millions. Ces dépenses énormes, à une heure où l'économie est le mot d'ordre de tous les gouvernements, n'ont pas même allégé le chômage. Comment en eût-il été autrement puisque la cause première du chômage, c'est-à-dire les barrières douanrières, subsistait?

Problème social autant qu'économique, le chômage ne se résout pas seulement par des chiffres. Les libéraux n'ont jamais négligé les conséquences désastreuses qui naissent du chômage au point de vue de la moralité publique. La tragédie des cinq dernières années, ce n'est pas seulement que \$600,000 hommes n'aient pas trouvé de travail, c'est aussi que 600,000 hommes, in-

Laurier et les tories immuables

A propos d'un livre

M. Lucien Pacaud présente de la façon la plus intéressante les lettres de Laurier au père de M. Pacaud, le fondateur du *Soleil* de Québec Ernest Pacaud. Nous analyserons prochainement ce livre qui nous fait mieux connaître le caractère et la vie du grand homme d'Etat, libéral par noblesses de coeur et largeur d'esprit.

Pour l'instant nous voulons seulement mettre en lumière un jugement de sir Wilfrid sur le parti conservateur. . . . C'était en 1871, Laurier débutait dans la carrière politique.

Il écrivit alors pour le *Journal d'Arthabaska* un article sur le parti libéral dans lequel il caractérisait la figure immuable du conservateur qui conserve surtout des défauts. Laurier déclarait que le torisme a calqué sa devise sur le "dicton" connu: "Faites de l'argent, mon fils, honnêtement si vous le pouvez, mais faites de l'argent." Les tories, affirmait le futur chef du parti libéral, peuvent dire de même: "Gardons le pouvoir sans rien réformer, si nous pouvons, mais gardons le pouvoir." Il précisait que le parti conservateur, comme s'il n'existait que pour "résister aux envahissements du progrès et des réformes", ne songeait à se faire l'apôtre de quelque modification nécessaire au bien-être général que si "l'opinion menaçait de la déposséder".

Aujourd'hui Laurier ne parlerait pas autrement du franc conservateur qu'est M. Bennett et du conservateur camouflé qu'est devenu M. Stevens. Les tories n'ont guère changé. Ils aiment toujours à garder le pouvoir quand ils l'ont, et, lorsqu'ils s'aperçoivent que le peuple est fatigué de leur gouvernement qui favorise seulement les intérêts d'une minorité, ils parlent de réformes.

Et Laurier aurait encore le droit de condamner cette manière d'agir, car rien n'est plus opposé à l'esprit et à la politique du parti libéral. Celui-ci ne conçoit pas le gouvernement sans une prudente évolution. Pour un vrai libéral, gouverner, c'est réformer, non d'une manière brusque ou révolutionnaire, afin d'éblouir le peuple, mais progressivement et continuellement. Ainsi le gouvernement de Laurier fit souder un ère de prospérité, c'est celui de M. Knig de 1922 à 1929.

De même, qu'on se donne la peine d'étudier les actes et les oeuvres du gouvernement libéral de Québec sous Lomer Gouin et, depuis 15 ans, sous l'habile direction de M. Taschereau, on constatera que chacune des sessions de l'Assemblée législative comporte quelque grande loi à l'avantage du peuple, quelque réforme importante, la création d'une école ou d'un service d'hygiène, la preuve en somme, que sous un gouvernement libéral il y a progrès continu.

Laurier voyait juste! Le caractère dominant du torisme est de lutter contre le progrès, tandis que le libéralisme favorise l'évolution normale du pays ou de la province. Les réformes n'ont rien d'extraordinaire pour un gouvernement libéral; elles sont dans l'esprit et la coutume du parti. Mais, quand un gouvernement conservateur parle de réformes avec emphase, attention! Le peuple doit se demander si on ne veut pas le traiter comme un chien auquel on jette des os pour le tenir tranquille pendant qu'on prolonge le festin. — H. G. (Le Canada)

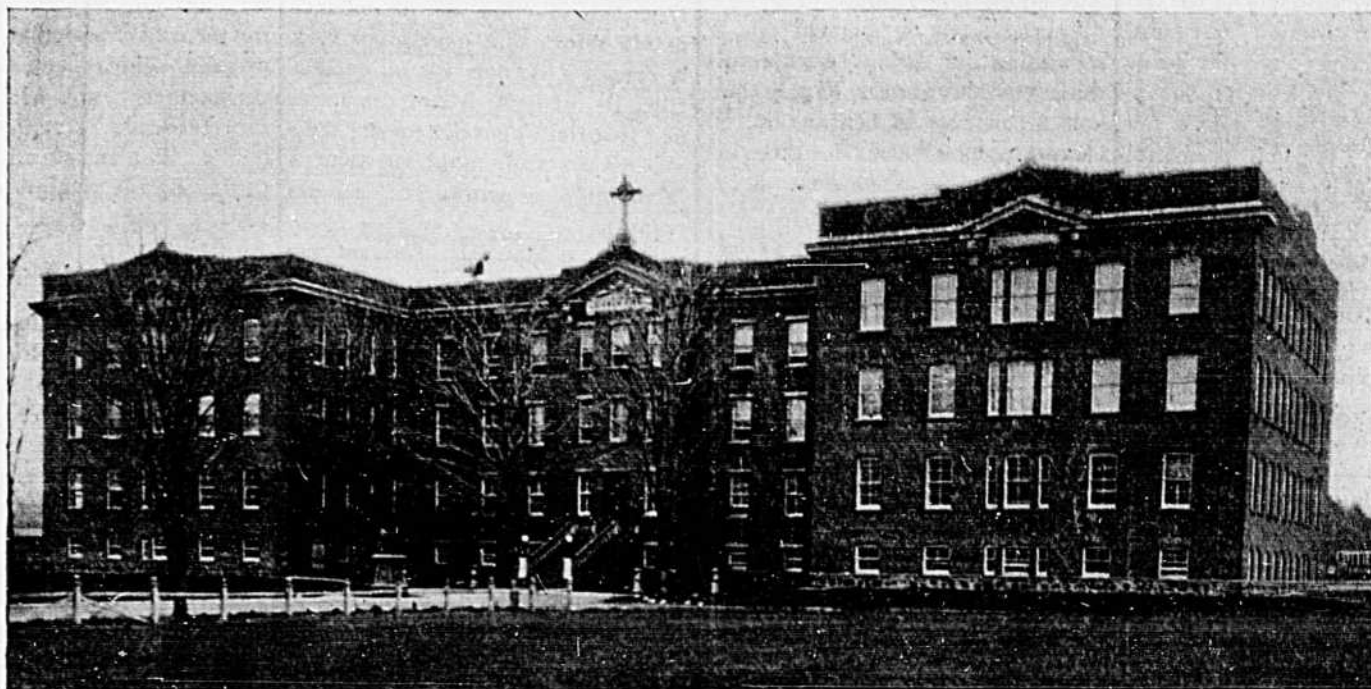
capables d'employer leurs énergies, se soient laissés agir par la souffrance jusqu'à perdre le sens des valeurs qu'ils vénéraient. C'est qu'une jeunesse désœuvrée malgré elle ait admis dans son sein des agents de désordre et parfois même soit révoltée avec eux. Mais le vient de causes strictement économiques.

Les libéraux proposent donc une politique du chômage fondée sur des réalités économiques. Cette politique tient dans les deux points suivants:

- 1.— Libération des échanges, de manière à stimuler nos industries d'exportation et le trafic ferroviaire;
- 2.— Institution d'une Commission fédérale du Chômage chargée d'éclairer le gouvernement sur la route à suivre.

Programme très simple, aussi peu démagogique que possible, fondé

Le collège commercial de Saint-Jérôme dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes



Le Collège Commercial de Saint-Jérôme, fondé en 1896 et considérablement agrandi en 1914, possède tout le confort moderne des meilleurs établissements similaires; belle chapelle, classes bien éclairées et bien aérées, vastes salles d'études et de récréations, spacieux dortoirs, grande salle de représentations, salle de douches.

Cette institution offre un séjour à la fois agréable et sanitaire. On y jouit d'un air pur et vivifiant, condition primordiale pour un établissement scolaire. La rivière du Nord coule à ses pieds. Champs et bois lui font un cadre délicieux et reposant. D'immenses cours avec préaux permettent aux élèves de donner toute liberté à leur ardeur pour nos grands jeux canadiens: balle au mur, jeu de paume, balle au camp, balle au panier, croquet. Des balançoires nombreuses, des anneaux, des trapèzes et autres agrès de gymnastique, sont aussi à la disposition des élèves.

Les lignes du Pacifique-Canadien, du Canadien-National et l'autobus établissent des communications faciles avec les régions voisines, avec nos provinces canadiennes et les Etats-Unis.

Direction

Les Frères des Ecoles chrétiennes, qui dirigent cet établissement, apportent à son bon fonctionnement le zèle qu'inspire l'amour des âmes et des traditions pédagogiques sans cesse perfectionnées et adaptées aux besoins des lieux. Les nombreux éloges décernés aux Frères dans les expositions scolaires des deux mondes, et les brillants succès qu'il y ont remportés sont des preuves de la valeur éducative de l'enseignement donné par les fils de Saint-Jean-Baptiste de la Salle.

Cultiver le coeur et l'esprit par une formation vraiment chrétienne qui prépare les élèves à la grande vie de l'éternité, c'est le but premier des Frères des Ecoles chrétiennes, la raison même de leur institution. Ils s'efforcent d'y atteindre par des instructions catéchistiques journalières et par un

service religieux complet. Un prêtre demeure au collège et confesse régulièrement les élèves. Ceux-ci assistent à la messe tous les matins et peuvent y communier selon leur dévotion.

Les Frères ne négligent pas pour autant — et bien au contraire — la formation intellectuelle, la préparation aux devoirs sociaux, en vue d'outiller les élèves pour la vie présente. Un coup d'oeil sur le programme du collège et sur les industries pédagogiques qui en favorisent le plus complet rendement suffira à édifier là-dessus.

Enseignement

Le cours d'études constitue une excellente préparation au commerce en général, au travail des bureaux d'arraires et aux écoles supérieures; les Hautes-Etudes et le Mont-Saint-Louis, les écoles Technique, Polytechnique et des Beaux-Arts et l'Institut Agricole d'Oka. Ces institutions donnent des bourses qui permettent aux élèves finissants de poursuivre gratuitement leur cours dans l'une ou l'autre de ces écoles selon leur choix.

Les études du collège se divisent en trois cours concentriques dont voici les différents programmes.

Cours élémentaire. — Instruction religieuse, français, anglais, notions d'histoire nationale et de géographie, calcul, calligraphie, dessin libre et d'après nature, chant par audition, solfège, gymnastique scolaire.

Les élèves sont admis à ce cours dès l'âge de sept ans.

Cours moyen. — Les spécialités du cours précédent et en plus le toisé, les formes commerciales et la musique instrumentale.

Cours supérieur. — Les spécialités des cours précédents en y ajoutant: la littérature, l'histoire générale, la géographie commerciale, les affaires de banque, les sciences naturelles et l'agriculture.

La langue anglaise est enseignée avec soin dans les trois cours, et par un frère de langue anglaise pour les trois dernières années du cours (7e, 8e, 9e).

Les finissants jouissent des bienfaits d'un cercle d'études.

Emulation

Le samedi de chaque semaine, le Frère Directeur se fait rendre compte des notes de tous les élèves au point de vue du travail, de l'ordre et de la politesse. Les notes obtenues — Excellence, Très bien, Bien, Passable ou Mal — et les bons points gagnés sont inscrits dans un livret hebdomadaire que les parents doivent signer.

Le dimanche, un compte rendu analogue a lieu, pour les notes spéciales au pensionnat (tenue, politesse, études, réfectoire, dortoir, récréations, etc.) Ces notes sont inscrites sur la carte mensuelle du pensionnat et donnent droit à une mention. Les mentions déterminent la durée de la sortie qui a lieu le premier mardi de chaque mois, d'après l'ordre suivant:

Mention d'exc., sortie dès la 1^{re} heure
— 1^{er} degré — à 8 h.
— 2^e — — à 10 h. ½
— 3^e — — à 11 h. ½

Il y a une classe toute la journée pour ceux qui n'ont pas de mention.

Un examen sur les matières étudiées a lieu tous les mois et le résultat général de cet examen est envoyé aux parents.

Les élèves de quatrième année du cours supérieur qui subissent avec succès un examen sur l'ensemble des matières de ce cours, ont droit à un diplôme commercial.

Conditions d'admission

Toute demande d'admission doit faire connaître: les noms et prénoms de l'élève présenté, son âge, l'état général de sa santé et les soins particuliers qu'il peut demander.

Les nouveaux élèves doivent être munis d'un certificat de bonne conduite, délivré par M. le curé de leur paroisse ou par le directeur de l'école qu'ils auraient déjà fréquentée, et aussi d'un certificat de vaccination.

Il est très important que les élèves se présentent le jour même de la rentrée des classes.

Les pensionnaires doivent avoir un complet noir ou bleu mari-

né et une casquette de même couleur pour le dimanche et les jours de sortie.

Conditions de la pension

Pension, enseignement et lit complet \$20.00 par mois.
Demi-pension 5.00 par mois.
Etude seulement 2.50 par mois.
Blanchissage 1.50 par mois.
Clavographie 0.75 par mois.
Piano 3.00 par mois.
Violon, flûte, clarinette, etc. 2.50 par mois.
Clairon ou tambour 3.00 p. an.
Entrée, correspondance mensuelle, jeux, armoire particulière, éducation \$3.00 pour l'année.

P. S. a) Si l'on préfère payer l'année entière en un seul terme, il y a réduction de 25% soit \$15.00 par mois au lieu de \$20.00.

b) La pension est de \$18.00 au lieu de \$20.00, si payée dans les dix premiers jours du mois.

Les paiements s'effectuent d'avance et au mois. Une remise de 5% est accordée aux parents qui paient en deux termes et d'avance.

Les élèves ont à leur disposition une bibliothèque où ils trouveront à lire, moyennant un abonnement de 10 sous par mois, des ouvrages instructifs et récréatifs. Aucun livre étranger ne doit être lu sans une autorisation du Frère Directeur, mise en tête du volume.

Les cours de milice sont gratuits.

La gymnastique suédoise est obligatoire pour tous les élèves.

Congé, Vacances

Les congés hebdomadaires se prennent les mardis et vendredis après midi.

Au congé du mois, les pensionnaires qui ont obtenu leur mention d'excellence ou la mention du premier degré, peuvent aller dans leur famille si les parents le désirent.

On donne quelques jours de vacances au nouvel an et à Pâques. Les grandes vacances ont lieu vers le 24 juin, et la rentrée le premier mardi de septembre.

Pour plus de renseignements, s'adresser au

FRERE DIRECTEUR

La rentrée des classes

La rentrée des classes dans les différentes maisons d'enseignement a lieu cette semaine.

Nous faisons nos réflexions d'un confrère qui dit avec raison que les parents ont le devoir d'envoyer leurs enfants dès les premiers jours à l'école.

Les vacances sont finies, dit-il, il faut reprendre livres et cahiers et retourner à la classe malgré cette perspective gaie pour les uns, triste pour les autres. La jeunesse doit s'instruire, de nos jours il n'est plus permis d'être ignorants, de ne savoir ni lire ni écrire. Les parents qui ne font pas instruire leurs enfants n'ont aucune excuse; aucun sacrifice ne doit être épargné pour cette oeuvre essentielle. Malheureusement nous devons déplorer le fait que trop d'enfants encore traités des rues ou travaillent, au détriment de leur instruction. On a cherché à faire disparaître ce mal en défendant à eux employeurs d'engager des enfants au-dessous

La Belgique en deuil

La mort n'épargne ni les rois ni les reines.

Moins de deux ans après le funeste accident qui mettait fin au règne glorieux du roi des Belges, Albert, disparition qui suscita chez tous les anciens peuples alliés des sympathies profondes, la Belgique est encore endeuillée par la mort accidentelle de sa souveraine bien-

aimée la reine Astrid, épouse du roi Léopold.

Cette fois, c'est un banal accident d'automobile qui supprime de ce monde une reine très populaire et très près du coeur de ses sujets. Une sympathie universelle monte en ce jour vers ce vaillant peuple belge qui, après avoir connu le premier, en 1914, les horreurs de la guerre, subit, en quelques mois, deux deuils extrêmement pénibles. Morte aux fastes de la Cour, la reine Astrid continue cependant de régner dans le coeur de tout un peuple éploré.

de 14 ans ou ne possédant pas assez d'instruction. Mais il se glisse toujours des abus et nous sommes convaincus qu'il y a des enfants qui devraient être à la classe et qui sont ailleurs.

Au début de l'année scolaire il faut que les parents prennent la résolution de voir à ce que leurs enfants soient assidus à la classe durant toute l'année; l'assiduité et le travail, voilà les deux moyens de réussite. Songeons que la nouvelle génération a besoin d'être éduquée

et instruite; à l'époque où nous vivons, la formation du caractère de nos enfants, l'édification de leur vie morale constituent le seul rempart capable de résister aux folies qui emportent le monde et détruisent les saines notions de l'ordre, de la mesure, de la religion et de l'honneur. Procurons à notre jeunesse ce rempart indispensable, c'est l'avenir de notre pays qui s'édifie; ne l'oublions pas.

(Le Soleil) Ernest Lapointe

CONQUÉRANTS

Nous sommes les descendants d'une race de conquérants.

Après avoir conquis à la civilisation française et à la foi catholique un empire plus vaste que la vieille Europe, nos pères s'attaquèrent à la tâche de conquérir par le défrichement les sombres forêts recouvrant les immenses pays qu'ils avaient découverts. Et, c'est dans les conditions les plus pénibles qu'ils commencèrent cette conquête; traînant un fusil en même temps qu'une hache, afin de se protéger contre les fils de la forêt qui voulaient garder inviolés les bois sombres qui arbitraient les gibiers de toutes espèces.

La forêt, ses enfants sauvages, plus féroces encore que les fauves qui l'habitaient, tout fut vaincu, repoussé, refoulé ou converti; et sur de larges espaces l'orge, les avoines et les blés ondulent sous la brise à la place des sapins, de longues épinettes, des cèdres et des mélèzes branchus, des bouleaux, des hêtres à l'écorce d'un gris soyeux des pins dont la cime s'élançait en hauteur vers le ciel, des érables si profondément enracinés au sol natal.

Conquérants, nos pères le furent, et, pour le démontrer il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur notre histoire.

En 1534, c'est Jacques Cartier qui planta à Gaspé la croix du Christ et prend possession du pays au nom du roi de France et de la religion catholique.

En 1535, c'est le même Cartier qui remonte le Saint-Laurent et commence l'exploration du pays.

En 1604, ce sont De Monts, Champlain, Louis Hébert, Poutincourt, de Pontgrat, Marc Lescarbot et 80 autres Français qui envahissent la baie "Française" et descendent au pays de "la Cadie" pour peupler, cultiver, faire habiter les dites terres... à condition d'y planter la foi catholique.

En 1608, c'est Champlain qui, après avoir rempli la baie "Française" et les côtes de l'Atlantique de ses exploits, arrive au pied du Cap Diamant avec 28 hommes et fonde la ville de Québec.

En 1611, les Pères Biard et Massé de la compagnie de Jésus étaient en Acadie conquérant au Christ les tribus Micmacs.

Dans les années qui suivront, Perrot, Nicolet, Du Luth, La Tourette, d'Iberville, Le Moine, Maricourt, le Père Marquette, La Vérendrye, Boucher de Niverville, Saint-Luc de la Come, La Salle et des centaines d'autres, en découvrant tout un continent, auront conquis des titres de gloire qui en feront les plus fameux explorateurs du monde.

Dans l'Amérique du Nord il n'est pas un fleuve, pas une rivière, pas un lac, pas une forêt, pas une

prairie qui ne furent tout d'abord traversés par ces intrépides explorateurs professant la religion catholique, et apprenant aux centaines de peuplades qui vivaient dans ces pays sauvages à connaître et à respecter avant tous les autres, le nom français.

Encore aujourd'hui, s'il vous arrive de traverser le continent, vous verrez aux pays les plus éloignés des tertres qui marquent l'emplacement des vieilles croix plantées sur la tombe des découvreurs partis pour l'exploration de l'au-delà. Que vous dirigiez vos pas vers le sud, le nord, l'est ou l'ouest, de la vapeur des lacs, du murmure des ruisseaux, de la brise qui berce les ramures de la forêt, partout, il vous semblera qu'en souvenir des grands conquérants du passé, la nature n'est qu'un écho des voix françaises d'autan.

Conquérants furent les Jean de Bréboeuf, les Lallemand, les Jogues les Laval, les Plessis, tous ces évangélistes des premiers siècles après la découverte du pays.

Conquérants furent encore les Laflèche, les Taché, les Lacombe, les Grouards, les Grandin, les Langevin, tous ces missionnaires qui s'enfoncèrent dans l'immensité des forêts, dépassant les triquants de fourrures, menant sur la terre une longue vie de martyre pour gagner à Dieu des âmes sauvages perdues sur les confins de la terre.

Conquérants sont encore de nos jours les Guy, les Breyhat, les Prud'homme, les Yelle, les Hallé, et tous les missionnaires qui se consacrent au service de Dieu pour le salut des âmes et vont partager la vie des moins civilisés des Sauvages et des Esquimaux, pour qu'il reste encore sur cette terre des gens que l'humanité puisse s'honorer de posséder et s'enorgueillir de leurs civilisateurs.

Conquérants encore ces prospecteurs, ces chercheurs des bois à la recherche des ressources naturelles du pays, dont le développement est un bienfait pour l'humanité.

Conquérants plus que les autres sont encore ces familles qui, quittant leurs campagnes, leurs villages, la ville parfois, ne craignent pas de s'éloigner à des centaines de milles pour s'attaquer à la forêt et agrandir la patrie civilisée et développée, afin que plus de Canadiens puissent vivre au pays en utilisant les produits du sol canadien.

Conquérants, nous le sommes encore parfois quand nous le voulons. Et si nous le voulions sérieusement, nous pourrions reprendre la série de ces conquêtes et faire de notre pays l'un des plus progressifs de l'univers... et l'un des plus chrétiens qui soient.

Et, comme le disait avec tant de justesse Son Excellence, Mgr Ross, à Québec:

"En prenant sur son capital humain, notre race peut fournir toutes les valeurs requises à la bonne administration générale du pays. De nos familles de dix à vingt enfants, sortiront toujours des chefs capables d'assumer la direction des divers domaines de nos activités. L'histoire le prouve et c'est l'une de nos gloires."

"Il s'agit, non de nous parquer tous à la campagne mais simplement d'adopter une politique conforme aux instincts profonds de l'âme de notre race et d'agencer notre structure économique de manière à donner à l'élément qui constitue la base de toutes nos valeurs, la place prépondérante qui assure le maintien et la croissance des forces vives de la nation."

De fait, si nos pères furent des conquérants, si nous avons encore à l'état latent des qualités de conquérants, si parmi les nôtres on trouve encore des âmes d'apôtres prêtes au sacrifice pour le salut de la patrie et pour la conquête de toutes les activités nationales, il ne faut pas oublier que nous avons perdu presque toutes les conquêtes de nos ancêtres.

Nous sommes par nos ancêtres les découvreurs et les conquérants des Etats du Maine, du Vermont, d'une partie du New-Hampshire, du Connecticut, de New-York, C'est Pierre Bisillon, Jacques Le Tort, Michel et Louis Bisillon, Martin, des Canadiens de La Prairie, qui fondèrent Harrisbourg, ca-

pitale de la Pennsylvanie et diverses autres villes de cet Etat. Par nos ancêtres encore nous sommes les découvreurs et les premiers pionniers de ce qui forme maintenant 24 Etats du centre des Etats-Unis. Le conquérant de la Californie, ce fut l'un des nôtres, le général Frémont.

Tous cela, nous l'avons perdu. Nous avons perdu également, mais par notre faute en grande partie, nos terres de ce qui est resté l'Ouest canadien.

Plus que cela, nous avons perdu encore la moitié de notre population qui émigra ou fut poussée par delà des frontières.

Nous avons aussi perdu une partie considérable de notre commerce, de notre industrie, de notre finance; et dans l'un des plus vastes du monde, où sur de larges espaces les terres arables sont encore en forêt ou en friche, nous ne produisons pas suffisamment pour nous nourrir. Il n'est pas jusqu'à notre influence comme groupe ethnique qui est en baisse au pays découvert et colonisé par les conquérants que furent nos pères.

Et pourquoi en est-il ainsi chez nous?

Dans sa conférence si bien caractérisée, si nous ne l'avons pas oublié complètement, Son Excellence Mgr Ross disait encore, au Château Frontenac:

"Si notre race est paysanne par tempérament, les situations qui lui sont faites, la fin qu'elle poursuit, les moyens mis à sa disposition, lui font aussi une nécessité d'orienter sa vie dans le sens agricole, de s'enraciner profondément, comme l'érable qui symbolise, dans le sol d'où elle tire toute sa sève."

Et Son Excellence ajoutait:

"Quelle est en effet la situation des Canadiens-Français? Groupe minoritaire, jetés sur un immense territoire, au milieu d'éléments indifférents, souvent hostiles à tout ce qui nous est cher, gouvernés par des hommes qui n'ont ni notre langue, ni notre foi, ni nos traditions, nous n'avons avec la foi en Dieu qu'un moyen de survivre et d'exercer l'influence à laquelle une légitime ambition doit nous faire un devoir d'aspérer: ce moyen est de nous multiplier et de prendre possession du sol qui nous appartient. La question de la natalité est intimement liée à celle de notre expansion territoriale."

"La loi supérieure qui dirige les activités vitales de chaque peuple pour les unifier et les orienter suit son tempérament et vers sa fin propre, et établit des relations étroites entre les divers ordres qui constituent les réalités de la vie de ce peuple: ordre national, ordre social et ordre économique, si elle ne tient pas compte des lois fondamentales qui régissent sa personnalité ethnique, doit avoir sa répercussion dans sa vie nationale qui en sera diminuée, et dans sa vie sociale qui en sera déséquilibrée."

C'est ce qui est arrivé chez nous: notre vie sociale est déséquilibrée; notre vie sociale est déséquilibrée; nous en sommes rendus, dans notre vaste pays vide de population, à ne savoir où établir nos enfants, à n'avoir plus le moyen de la faire; à faire vivre par douzaines de milliers des familles qui n'auraient jamais dû quitter la terre, voire plus même, à faire vivre de charité des familles qui sont encore sur des fermes qui pourraient produire, qui produisent, mais où ces gens ne recueillent pas suffisamment de quoi se nourrir. Cette dernière partie n'explique-t-elle pas pourquoi, nous, les descendants des conquérants de tout un continent plus vaste que l'Europe, nous importons pour plus de cent millions par année pour nous nourrir, et que ces importations consistent en denrées que nous pourrions produire chez nous?

En dépit de toutes les déficiences administratives, de toutes les erreurs de tous les manques de bonne volonté, nous pouvons encore reconquérir la place que nous aurions toujours dû garder sur ce continent du moins dans notre pays, car il nous reste encore le pays découvert par nos pères, pays que nous pouvons développer dans le sens de nos intérêts si nous nous décidons pour de bon de nous mêler de nos affaires.

Et comme le disait encore Son Excellence Mgr Ross:

"Aucun peuple ne trouvera son plein épanouissement ailleurs que dans les cadres naturels où se développe sa personnalité, où s'engagent ses réalités profondes. Une véritable économie mettra l'industrie et toutes les institutions au service de la vie nationale replacée dans ses cadres naturels."

Et Son Excellence exprimait l'opinion:

"... que dans le partage du sol entre l'industriel et le colon, celui-ci ait la préférence sur celui-là; qu'on ne lui donne pas seulement les restes dont celui-là n'a plus besoin; qu'on n'attende pas que celui-là se soit servi et reçu avant de concéder au colon un misérable coin de terre, de cette terre que ses ancêtres ont attachée à la barbe au prix de leurs sacrifices et de leur sang. Que nos budgets les plus ronds soient consacrés à cette oeuvre; que toutes les énergies de la nation soient tendues vers cet objectif!"

Son Excellence ne dit-Elle pas

là une grande vérité? N'est-ce pas exactement parce que nous avons préféré l'industriel au colon que nous sommes dans la situation déplorable où nous nous débattons? N'est-il pas vrai qu'en déralisant notre population, nous l'avons amoindrie dans sa valeur physique, dans sa valeur morale et jusque dans sa valeur économique, tout en la forçant à fuir le pays pour gagner la vie de chaque jour? Ce partage de nos biens en faveur de toutes sortes de gens, n'a-t-il pas, en déralisant notre peuple, et en accentuant le "proletariatisme", en mettant des milliers de familles dans la presque impossibilité d'élever chrétiennement de nombreux enfants, tué chez nous le ressort de l'énergie et causé les désordres économiques qui ont forcé tant de nos familles à la déchéance?

Nous avons encore des terres, des ressources naturelles immenses, des douzaines de milliers de familles et plus de 100,000 jeunes gens à établir tout de suite.

Pourquoi ne pas recommencer en conquérants comme nos pères?

Pourquoi ne pas reconnaître que nous sommes chez nous dans notre pays, mais que, pour y rester toujours, il nous faut conquérir nous-mêmes ce qui reste de terres arables à défricher, de ressources naturelles à développer, de services d'utilité publique à exploiter.

Pourquoi, pour atteindre ce but, ne pas réapprendre à ménager notre avoir, à ne pas gaspiller notre argent, à le garder soigneusement, afin de reconquérir notre commerce, notre industrie, nos institutions financières, voir l'influence que donne la puissance économique dans un pays?

Pourquoi ne pas décider qu'à l'avenir, chaque Canadien pourra s'établir chez lui, qu'il devra même le faire, afin de donner au pays canadien la puissance qu'il doit acquérir.

Plus que les autres, nous avons du talent, de la force physique, de l'endurance. Les missionnaires canadiens qui de par le monde évangélisent les païens en sont une preuve. Les milliers de défricheurs de chez nous en sont une autre preuve. Alors, pourquoi, collectivement, ne pas nous attacher à la besogne de la reconquête de notre pays pour l'établissement de nos enfants?

J.-Ernest Laforce.

Le concours du Mérite Agricole

Cent quatre concurrents

"Les comtés de Laprairie, Châteauguay et Beauharnois sont à l'honneur dans le concours du Mérite Agricole tenu au cours de l'été dans la première région agricole de la province de Québec", a annoncé hier M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture. "Chacun de ces comtés compte un Lauréat de la Médaille d'Or et du diplôme de Très Grand Mérite Exceptionnel dans les personnes de MM. J. Emilien Toupin, régisseur de ferme de démonstration, de St-Isidore, Laprairie; John-Earl Ness, cultivateur professionnel, de Howick, Châteauguay, et The Montreal Cottons Limited, de Valleyfield, Beauharnois, dont la ferme avait été inscrite dans la catégorie des cultivateurs-amateurs. Le premier concurrent a conservé 943 points sur un total de mille, le deuxième 941 et le troisième 939. A titre de cultivateurs professionnels, M. Ness a aussi mérité un prix d'une valeur de \$200. De plus ces trois lauréats ont droit au titre de Commandeurs de l'Ordre du Mérite Agricole. L'honorable Adélar Godbout, ministre de l'Agriculture, leur remettra les insignes de leur rang au cours de la fête du Mérite Agricole qui se déroulera mercredi le 4 septembre, au Parc de l'Exposition provinciale à Québec, en même temps que seront proclamés les noms des autres lauréats des Médailles d'Argent et de Bronze."

Ce concours a groupé 25 concurrents pour la Médaille d'Or, 40 pour la Médaille d'Argent et 38 pour la Médaille de Bronze et un pour le diplôme de Mérite, soit un total de 104. Les juges du concours qui commencèrent leur travail vers le 1er juillet, furent MM. Robert R. Ness, Adélar Cartier, Elzéar Campagna et M. Charles A. Fontaine, qui agissaient également comme secrétaire, avec comme assistant M. Fernand Dufour.

Deux autres prix de \$150. et de \$100. respectivement seront accordés à MM. Edouard Landry, de l'Assomption, et Eusèbe Landry, de St-Lin, qui se sont classés 5 et 6 dans la catégorie des aspirants à la Médaille d'Or. La ferme de St-Charles, Côte de Liesse, comté de Jacques-Cartier, quoique s'étant classée 4e dans cette catégorie ne touche pas de prix vu qu'elle était

entrée à titre de cultivateur-amateur.

M. J. Georges Gauthier, de Saint-Jérôme s'est classé onzième dans ce concours avec 900 points sur 1,000. C'est un très beau succès vu le nombre et la qualité des concurrents et nous en félicitons cordialement notre concitoyen.

BIBLIOGRAPHIE

Un ouvrage de M. Henry Laureys

"La Technique de l'Exportation"

M. Henri Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, vient de faire paraître, aux Editions Albert Lévêque, son ouvrage récemment annoncé, "La Technique de l'Exportation", maître volume, in 80 carré, de 350 pages.

M. Laureys est devenu un spécialiste en matières de commerce international. Outre une vingtaine d'articles élaborés qu'il a publiés sur les échanges commerciaux dans les revues canadiennes et étrangères, M. Laureys a déjà fait paraître une dizaine de brochures sur le commerce extérieur, en particulier son ouvrage, "La Conquête des Marchés Extérieurs", publié en 1927, aux Editions Albert Lévêque et traduit en anglais, pour paraître, en 1929, aux éditions Macmillan de Toronto sous le titre: "The Foreign Trade of Canada". Inutile d'insister pour démontrer la compétence spéciale de cet écrivain en matières d'exportation, compétence unique, sans doute, non seulement au Canada mais même en pays de langue française.

"La Technique de l'Exportation", qui vient de paraître, sera éminemment utile, il va sans dire aux exportateurs, aux étudiants et à tous ceux qui s'intéressent aux questions économiques et commerciales. Il est particulièrement recommandé aux futurs employés et fonctionnaires des ministères de commerce fédéral et provincial.

Un premier chapitre expose et discute les différents moyens qui s'offrent à une maison d'organiser son commerce à l'étranger. Il traite en détail de la création d'un service ou d'une filiale d'exportation, des méthodes particulières à certains pays et à certains produits, des divers intermédiaires à la disposition des maisons incapables de se constituer un service d'exportation propre.

Le deuxième chapitre aborde la question des conditions de vente à l'étranger. Ces conditions varient avec les pays et les produits: les termes employés pour les exprimer ne sont pas interprétés partout de la même façon. Les exportateurs trouveront ici des précisions sur les délais de paiements accordés dans les divers pays du monde pour la vente des denrées alimentaires et des produits manufacturés. Ils y rencontreront aussi la st-

gnification exacte et la portée de toute une série d'expressions courantes telles que définies par les organismes les plus importants qui, partout dans le monde, s'intéressent à l'exportation.

Dans un troisième chapitre, M. Laureys étudie le financement du commerce d'exportation. Quels sont les divers modes de paiements qu'un exportateur peut offrir à ses clients? Quels sont les plus avantageux et les plus sûrs? Comment se font les ouvertures de crédit? Comment distinguer les différentes sortes d'ouvertures de crédit et de lettres de crédit commerciales? Qu'est-ce que les crédits d'acceptation? Quelle est la technique de ces procédés de remboursements? Voilà autant de questions qui reçoivent une réponse claire et complète, qu'une foule de détails indispensables et d'exemples illustrent à merveille. Deux documents d'une haute importance s'ajoutent à tout cela: le texte complet des conditions d'ouverture de crédit adopté par la Commercial Credit Conference et l'American Acceptance Council, et celui de la Chambre de Commerce Internationale. C'est deux documents précisent les responsabilités de chacune des parties à une ouverture de crédit, définissent les termes en usage, etc.

Le quatrième chapitre est consacré à l'escompte et au paiement des traites. Bien rares sont les exportateurs capables de supporter un commerce extérieur de quelque importance sans recourir à l'escompte. Le pourraient-ils ce ne serait la plupart du temps pas désirable. L'escompte de traites tirées sur l'étranger soulève certaines difficultés. Quelle monnaie utiliser? Et puis, il y a certaines clauses spéciales, certains détails en apparence anodins dont l'insouciance conduit à des mécomptes parfois graves.

On ne peut pas, non plus, exiger de ses clients un paiement comptant, ni même toujours l'acceptation d'une traite à vue. Quels délais faut-il accorder? cela dépendra des pays et de la solvabilité des clients. Où et comment se renseigner à ce sujet? Quel parti tirer des renseignements obtenus? Tous ces problèmes trouvent leur

solution au cours du cinquième chapitre.

Le sixième étudie la publicité à l'étranger sous toutes ses faces. Le septième considère les transports et les assurances maritimes. Dans ce dernier chapitre, l'auteur analyse les principaux documents nécessaires à l'expédition des marchandises à l'étranger.

L'ouvrage est complété par un index qui permet à quiconque veut se renseigner rapidement sur un point particulier de se servir du volume comme d'un dictionnaire.

Bref, voilà une oeuvre que tous les exportateurs présents et futurs doivent consulter, placer sur leur bureau ou conserver dans leur bibliothèque.

Ajoutons que la toilette typographique de l'ouvrage révèle une nouvelle réussite de l'éditeur Albert Lévêque. La couverture, en trois couleurs, représente un tableau stylisé de Montréal vu du port avec ses gratte-ciels. L'auteur de cette gravure est l'artiste Ivan Jobin, auteur lui-même d'un ouvrage sur une théorie de perspective sphérique.

L'édition originale de "La Technique de l'Exportation", tirée sur papier coquille blanc, se vend \$1.25 l'ex. chez l'éditeur et dans toutes les librairies bien assorties. Deux cents exemplaires ont été publiés sur papier coquille teinté, vieilivoire, numérotés à la presse, et se vendent \$2.00 l'ex. chez l'éditeur seulement.

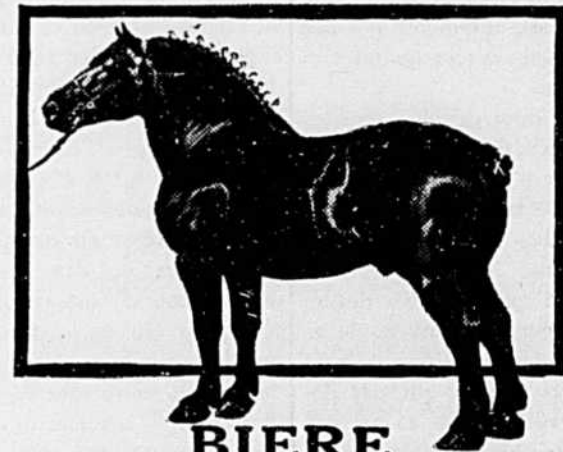
MACAZA

Mme C. Plouffe, du Lac-des-Ecorces, est venue passer deux semaines dans sa famille.

M. Adélar Lapointe, Mlle M. Anne Lapointe, Mme Emile Lapointe, conduisaient Mlle Emilienne Lapointe au Lac-des-Ecorces où elle est engagée pour l'année scolaire. Nous souhaitons à notre jeune institutrice succès et courage.

Mlle Fernande Vincent, de Notre-Dame du Laus, est en visite chez sa sœur.

MM. Fernand Roy, Alfred et S. Charrette et Mlles Ernestine, Albertine et Aline Charrette en fin de semaine chez leurs parents.



BIERE BLACK HORSE DAWES

HAUTE QUALITÉ SERVICE RAPIDE PRIX RAISONNABLES

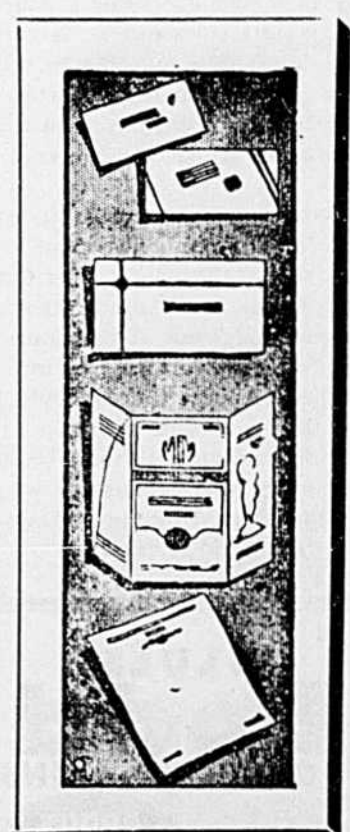
C'est ce que vous obtiendrez en nous confiant vos travaux d'impression.

Nous mettons au-dessus de tout autre le désir de bien servir nos clients.

Notre matériel moderne et notre personnel expérimenté nous permettent d'assurer la plus entière satisfaction.

Quelle que soit l'importance de votre commande, elle recevra la plus grande attention.

Si vous ne pouvez venir, nous vous enverrons notre représentant qui vous donnera l'occasion de comparer nos prix et la qualité de nos travaux.



Cie de Publication de St-Jérôme Ltée 316, rue Saint-Georges Tél. 344 Saint-Jérôme



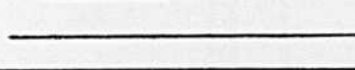
AVEZ-VOUS remarqué que nos jours heureux sont ceux où nous jouissons d'une bonne santé?

Augmentez ce bonheur, pour vous et pour votre famille. Conservez la santé qui est votre partage. Ajoutez à vos jours ensoleillés.

La constipation ordinaire est l'ennemi le plus redoutable de la santé. Elle peut faire perdre l'appétit et l'énergie. Assurément, elle détruit l'enthousiasme! Cependant on la bannit en mangeant une savoureuse céréale.

Les épreuves du laboratoire démontrent que le Son Kellogg ALL-BRAN fournit les "matières assimilables" et les vitamines B qui soulagent la constipation ordinaire. En plus, il contient du fer pour le sang.

Les "matières assimilables" du Son ALL-BRAN agissent comme les légumes feuillus. Combiné ce traitement au moyen d'une céréale, prête à servir, est-il plus agréable que l'absorption de remèdes brevetés? Deux cuillères à soupe, par jour, suffisent ordinairement, ou à chaque repas, dans les cas chroniques. Si un traitement n'agit pas, consultez votre médecin. Fabriqué par Kellogg, à London.



Advertisement for Eastern Steel Products featuring various steel products like roofing, gutters, and structural steel. Includes text: "Pour la protection contre l'incendie - l'appareil à la permanence et l'économie - couvrez avec la Toiture Economique STATITE. Fabriquée dans la marque 'Council Standard' - la meilleure qualité de métal à couverture en Canada - aussi dans les marques 'Superior' et 'Redcliffe', de feuilles 36" large par 6, 7, 8, 9 et 10 pieds de longueur. La Toiture STATITE est facile à poser - comme nouvelle couverture ou pour recouvrir. Demandez un échantillon." and "AUTRES PRODUITS: Plafonds Métalliques, Tôle ondulée, Coils d'angle, Cornières Métalliques, Dalles Dalles, Fermeture pour portes de Révoir, Châssis d'acier pour étable, Clous à vis pour planches à couverture." Eastern Steel Products Limited, 1335 AVE. DELORMIER, MONTREAL, QUE.

Chronique judiciaire

*Les bien d'une
communauté religieuse ne
sont pas imposables*

L'honorable juge Philémon Cousineau a rendu jugement dans une action de la Corporation de la Ville de Lachute vs Les Clercs de St-Viateurs, maintenant la défense et renvoyant l'action avec dépens.

La demanderesse réclamait des défendeurs une somme de \$687,00 pour taxes scolaires et municipales et arrérages pour les années 1931, 1932, 1933, 1934 dues sur deux lots de terre que les défendeurs avaient achetés de Mlle Léopoldine Carrière, qui elle-même les avait acquis de M. William Henry Ayers.

Cette action était basée sur une résolution du Conseil de la ville de Lachute en date du 7 novembre 1934, qui autorisait le secrétaire à rectifier le rôle d'évaluation de la ville de Lachute, en portant comme biens imposables les propriétés des défendeurs qui, antérieurement à leur acte d'acquisition par les défendeurs, avaient été occupés depuis le 14 juillet 1928 en vertu d'un contrat entre les syndics d'écoles de la ville de Lachute et les défendeurs.

En vertu de ce contrat, la communauté défenderesse s'engageait à fournir certains directeurs et professeurs pour tenir l'école de la ville de Lachute dépendante des syndics et y donner l'enseignement et en retour les syndics s'obligeaient à fournir à la communauté un logement convenable avec dépenses nécessaires. En conformité à cet engagement les syndics louaient de M. Ayers et Mlle Carrière et les défendeurs occupaient durant les années qui suivirent jusqu'à 1934, les immeubles sur lesquels la demanderesse réclame maintenant les arrérages de taxes.

La demanderesse a décidé et admis que, durant les années 1931, 1932, 1933 et 1934, les immeubles ci-dessus n'étaient pas imposables. Le jugement déclare qu'elle ne peut maintenant tenter de faire exécuter par les détenteurs actuels un recours problématique contre les anciens propriétaires, recours que la demanderesse elle-même n'a pas jugé à propos d'exercer quand c'en était le temps.

Le juge a aussi décidé que les immeubles occupés par les défendeurs n'étaient pas imposables parce qu'en vertu de leur entente avec les syndics d'écoles pour la ville de Lachute, ceux-ci devaient mettre à la disposition des défendeurs un logement convenable avec ses dépenses et que ce sont ces immeubles pour lesquels la demanderesse réclame les taxes, qui ont été occupés durant cette période par les défendeurs.

Que ces immeubles étaient des biens non imposables, suivant l'article 520 de la Loi des Cités et Villages, chapitre 102 S. R. Q. 1925 qui déclare biens non imposables "ceux appartenant à des fabriques ou à des institutions ou corporations religieuses, charitables, institutions ou corporations, pour les fins pour lesquelles elles ont été établies et non possédées par elles uniquement pour en retirer un revenu" et que les défendeurs étaient occupants dans le sens de l'article 11, de la même loi des cités et villages.

L'action a donc été renvoyée pour le montant de \$274,93 que les parties, à l'audition avaient fixée à l'amiable, pour les axes municipales seules; la partie concernant les taxes scolaires étant abandonnée au moins quant à la présente cause.

La demanderesse invoquait également le statut 23 George V, chapitre 43, qui modifie la loi des cités et villes, paragraphe 2 et qui dit "que si un immeuble a été omis en tout ou en partie, du rôle d'évaluation ou du rôle de perception, il peut être entré l'année suivante sur le rôle d'évaluation ou le rôle de perception ou sur les deux, suivant le cas et être chargé pour les taxes de l'année alors courante et pour les arrérages des années pendant lesquelles il a été ainsi omis en tout ou en partie mais pour pas plus de trois années d'arrérages; l'évaluation du dit immeuble ou partie d'immeuble omis devra être basée sur l'évaluation municipale pour chaque année des dits arrérages."

Mtres Legault & Legault, de Lachute, occupaient pour la demanderesse et les défendeurs étaient représentés par Mtre Philippe Valois, également de Lachute.

*Dame Aurélie Latour vs
la Corporation de la paroisse
de Sainte-Anne des Plaines*

L'action a été intentée le 20 septembre 1932, par Mes Lachapelle, Lalonde & Lachapelle, au nom de la demanderesse, qui est veuve de Aldas Chaumont, en son vivant cultivateur de Ste-Anne des Plaines, tant personnellement qu'en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs Laurent, Vianney, Lilianne, Gabrielle-Marie, Rose-Hélène, et Lucille, réclamant \$15,000 par suite du décès de Aldas Chaumont, dont \$6,000 pour elle-même et \$9,000 pour ses enfants et pupilles.

La déclaration alléguée: alors que Aldas Chaumont était employé par la Corporation de Ste-Anne des Plaines au charroirage de gravier employé à la confection d'un chemin de front du Trait-Carré de la dite paroisse, il dut pour prendre du gravier, pénétrer dans une voute ou caveau que la Corporation avait laissé creuser dans la carrière où l'on désagrégait le gravier au moyen de dynamite. Le 14 mars 1932, Aldas Chaumont se rendit à la carrière susdite et une quantité énorme de gravier et de pierre se détacha soudain du plafond de la voute et ensevelit le dit Aldas Chaumont, qu'on retira mort de l'éboulement.

La demanderesse alléguait que la défenderesse était responsable de cette mort et des conséquences dommageables qui en sont résultées pour elle et sa famille, parce qu'elle avait laissé et fait creuser dans la carrière une espèce de caveau dans laquelle devaient nécessairement entrer les charroyeurs préposés au transport du gravier pour faire leur chargement et dont la voute ou plafond n'était appuyé par aucun ouvrage et présentait un danger constant d'éboulement surtout à l'époque de l'année où l'on se trouvait et après l'explosion de charges de dynamite.

La défenderesse plaida que le défendeur n'était pas son employé, qu'il charroyait quand il le voulait et comme il voulait, comme tous les charroyeurs, qui étaient tous intéressés dans le chemin en question et que l'accident qui était survenu au dit Chaumont a été causé par sa propre négligence alors que prenant du sable à un endroit où il y avait un enfoncement d'un pied au-dessous d'une autre partie de gravier un peu plus dur qui ne se creusait pas. Cette saillie avait environ deux pieds à deux pieds et demi au dessous du sol. Chaumont donna ordre à son assistant de

frapper avec une masse de fer sur cette saillie, sans s'éloigner lui-même et il pelleta en-dessous pendant que son assistant frappait la saillie. A un moment donné un bloc de gravier d'environ mille livres se détacha du reste et retint la pelle du nommé Chaumont qui se trouvait en dessous à ce moment-là. L'emploi qui travaillait avec Chaumont se retira de quelques pas très facilement et Chaumont au lieu de se retirer, continua à tenir sa pelle, à essayer de la relever en même temps que le bloc roulait sur lui et l'atteignait à la jambe. Chaumont n'eut pas le corps entièrement couvert, mais il était dans une position mauvaise ce qui explique probablement pourquoi il en est mort.

L'honorable juge Cousineau, siégeant en cour supérieure dans le district de Terrebonne, rendit jugement le 12 septembre 1933, en faveur de la demanderesse lui accordant un montant de \$7,000, dont \$2,800 à la veuve et \$4,200, à ses enfants.

Dans ses considérants le juge déclare que: quoique le défunt Aldas Chaumont jouissait dans l'exécution de son travail d'une certaine indépendance en ce sens qu'il n'était lié par aucun contrat qui l'obligeait à travailler, il ne lui était loisible d'aller prendre le gravier en dehors de la fosse ou carrière que la corporation s'était procurée et que cette fosse était entièrement sous le contrôle de la corporation, maîtresse absolue des méthodes employées pour désagréger le gravier et le mettre en état d'être placé dans les voitures affectées au transport.

Que la demanderesse était tenue d'assurer la sécurité de son travail parce qu'elle en avait la surveillance et qu'elle devait prendre les précautions nécessaires pour prévenir tout accident, que la Corporation était garante de la compétence ou de l'habileté des ouvriers constitue une faute de la vrière préposés au déblaiement du gravier et que l'incompétence ou l'habileté de ces ouvriers constitue une faute de la part de la corporation, faute qui entraîne sa responsabilité.

Que le surveillant et les employés que ce dernier avait engagés connaissent parfaitement la besogne à effectuer et qu'il était contraire aux règles du métier et à toute prudence de laisser faire le creusage par en dessous et de le laisser conduire à une profondeur telle que la corniche ou la partie supérieure de l'excavation restât sans support et que c'est là qu'il faut chercher la cause de l'accident et cette cause est attribuable au fait et aux actes du surveillant nommé par la défenderesse et du personnel engagé par ce dernier.

Le 14 octobre 1933, cette cause fut portée en appel par les procureurs de la Corporation, Mtres Patenaude, Monette, Filion & Patenaude. Cette cause fut entendue et jugement rendu le 21 mai, maintenant l'appel et alléguant que l'accident était dû entièrement à la faute et à la négligence du Chaumont, qui, après avoir demandé à Racine, un des employés de la corporation, de désagréger du gravier de la corniche, de manière à rendre le gravier mou plus accessible à pelletter du gravier en dessous de la corniche, s'est rendu coupable de négligence en continuant à pelletter du gravier au moment même où Racine attaquait cette corniche avec un pic.

Cette cause fut portée en cour Suprême qui rendit jugement le 10 juin 1935, alléguant: This Court Doth Order And Adjudge that the said judgment of the Court of King's Bench for the Province of Quebec (Appeal Side) should be, and the same was, affirmed and that the said appeal should be, and the same was, dismissed with costs to be paid by the said appellant to the said respondents".

VAL-MORIN

Nos écoles ont ouvert leurs portes le 2 septembre. L'école du village est sous la direction des Soeurs du Sacré-Coeur. L'école du cinquième rang est dirigée par Mlle J. Bergeron.

Mlle Herméline Locas, institutrice de l'école St-Joseph à Val-David, prend sa vingtième année d'enseignement primaire.

Nos félicitations. Dimanche dernier le révérend Père Mathieu, O. I. M., venait nous entretenir au sujet des retraites fermées données à Ste-Agathe.

M. le curé Edmond Thérien, après une semaine de retraite, au grand séminaire de Montréal, est revenu dans notre paroisse.

MM. Joseph Locas, père, et Tancred Legault ont fait les travaux dans une partie du cinquième rang avec l'argent du gouvernement.

M. Ernest Bélisle, de Ste-Agathe, inspecteur de la voirie, est venu approuver ces travaux.

M. Joseph Larose est revenu dans sa famille après une promenade de huit jours à Hearst, Ontario.

Mlle Valentine Labelle, en vacances chez M. Isaïe Pagé, est retournée à Montréal.

Samedi soir le 7 septembre, il y aura une séance donnée par les enfants de Marie à la salle paroissiale.

SAINT-VERONIQUE

Après avoir passé deux mois de vacances chez son oncle, M. Octave Cyr, M. Arthur Thibeault de Montréal, nous a quittés pour aller reprendre ses classes.

En voyage de pêche et de chasse, M. et Mme Maurice Deppe et leur fils Arthur, de Montréal, ils ont pris 50 belles truites rouges et tué 75 perdris.

Mlle Ida Beaudoin nous a quittés pour aller reprendre sa classe au couvent du Nominique.

De passage à l'hôtel Willy Miron, M. J. B. Daoust, Mlle Angèle Daoust, Mme L. P. Lefebvre et ses deux enfants, M. et Mme Martineau et leur fille Pauline, M. Saint-Germain, Mlle Violette Leboeuf, Mlle Dessert, de Montréal.

Comme l'ouverture de la chasse est arrivée, beaucoup de gens sont déjà montés dans nos bois y chasser la perdrix.

Toutes nos institutrices sont arrivées pour l'ouverture des classes, le 3 septembre.

L'ANNONCIATION

MM. Albain et Onés Noël sont à Sainte-Agathe pour quelques jours.

Mlle Cécile Racicot en fin de semaine chez M. et Mme Lionel Racicot.

M. John Wilson, de Montréal, était de passage à l'hôtel Danis.

Mlle Bolduc, de Montréal, est en promenade chez M. Alexandre Valade.

Le Docteur et Mme Jacques Cartier annoncent à leurs parents et amis, la naissance de leur fils baptisé Come-Clément-Jacques. Parrain et marraine, le Docteur et Mme Come Cartier, grand parents de l'enfant.

Nous avons eu, la semaine dernière, une représentation de vues animées, donnée par la ligue de protection des forêts. Ces vues ont été très intéressantes et très instructives et l'assistance était nombreuse.

M. Paul Fortier a passé quelques jours chez Mme Adéodat Boileau.

M. l'abbé Leclair a béni le mariage de Mlle Houle avec M. Charles Gareau. La réception eut lieu chez Mme P. E. Gareau et ensuite les mariés partirent en voyage. Meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Maintenant que les vacances sont finies, nos écoliers et écolières sont retournés aux différentes maisons d'éducation où ils poursuivent leurs études. Ce sont MM. Marcel Piché, Roger Taillon à l'Université Laval à Québec; Paul Cartier, au collège

Jean de Bréboeuf; Jean-Louis Taillon, Fernand Piché, au collège St-Laurent; Claude Gariépy au collège de Saint-Jérôme; Maurice Boileau, Séminaire Saint-Joseph à Mont-Laurier; Roger Gauvreau, Laval des Rapides. Mlles Gabriel-elle Taillon, Saint-Jérôme; Léonne Denis, Rita Labelle, Ecole Normale de Mont-Laurier, Marie-Jeanne Prévost, Thérèse Cotte, Couvent de Labelle.

NEW GLASGOW

Samedi dernier, un impromptu a été organisé pour fêter le vingtième anniversaire de naissance de Mlle Agathe Pauzé. Mlles Rita et Lucille Beaudoin, Berthe et Ida Joly lui ont présenté un joli cadeau.

Parmi les personnes présentes on remarquait Mlles Rita et Gertrude Beaudoin, Berthe et Ida Joly, Auréa Bernard, Liane Lamarche, O. et R. Harcourt, Pearl et Isabelle Harvey, Mlle Mary Mearl. MM. Georges Bennett, Freddy Hamilton, Bert Harvey, Maurice Beaudoin, Dollard Joly, Harry Waker, Jack Patrick, Dave H. Harold, Nightingale, Maxime Lafortune, Gérard Pauzé, Clarina Norrish.

Il y a eu chant et musique. Un Joli réveil leur fut servi. Tous parurent enchantés de leur soirée.

ST-ADOLPHE
DE HOWARD

Nous avons l'honneur et surtout le bonheur de saluer l'arrivée au milieu de nous des Révérendes Soeurs de Ste-Croix.

Quatre de ces bonnes soeurs, venant de St-Laurent, prendront charge de notre école du village. Chacun est heureux de ce bonheur qui nous échoit.

Peu à peu nos touristes nous quittent. Plusieurs déjà sont retournés, mais à regret.

De nombreux touristes ont visité St-Adolphe, cet été, et parmi eux, plusieurs y venaient pour la première fois.

M. le curé Filion est retourné à Ste-Monique après avoir passé la belle saison au milieu de nous.

M. l'abbé Zénon Bélanger, qui était en repos au presbytère a été appelé par Mgr Limoges à prendre charge d'une paroisse à Maniwaki. Nos meilleurs vœux l'accompagnent.

M. Lucien Buteau, de Montréal,

était en visite à St-Adolphe, ces jours derniers, ainsi que M. A. Lesage et Mlle Rachel Lesage, les invités de Mme D. Allard, Maitresse de Poste.

Mme Emile Cataloni et ses fils sont en visite chez M. Joseph Roy et M. Edouard Pigeon.

M. le curé Bernier, d'Outremont, était à son chalet la semaine dernière.

Mme Gauthier, de Marquette Michi. Mme Hardy et Miss Marssted sont de passage au Canada et visitent M. et Mme Aldéric Bellefleur, et M. Adrien Desjardins ainsi que leurs parents de Ste-Agathe.

Mme Connell et sa famille sont en villégiature ici, de même que M. Nap Quesnel et sa famille.

Un groupe des Révérends Frères de St-Gabriel, du Sault-aux-Récollets, étaient de passage au presbytère, le 27 août et nous ont fait du chant à la bénédiction.

La famille de M. Yvon Lamarre nous a quittés pour Longueuil après avoir passé les vacances ici.

Cultiver en maître

Nous sommes les descendants des plus anciens agriculteurs de cette partie nord du continent. Comme tels, nous sommes les héritiers directs des découvreurs et des pionniers du pays.

Il s'en suit que nous n'avons pas le droit de cultiver la terre canadienne d'une façon quelconque.

La culture des céréales est importante. Chaque année, nous faisons venir pour des centaines de milliers de piastres de grains de semence que nous pourrions produire chez nous, si nous le voulions: ou plutôt, si nous nous ne

donnions la peine. C'est là un manque qui nous coûte très cher, et nous classe dans une catégorie inférieure comme cultivateurs de grains de choix.

Nulle part au Canada, peut-on mieux que chez nous, faire produire au sol des légumineuses. Et pourtant, nous ne sommes pas de bons cultivateurs de légumineuses. Et cela nous coûte cher annuellement.

Et les légumes donc! Ouh, au Canada, viennent-ils mieux qu'au Québec? et où, nos hôteliers, voire jusqu'à une proportion trop considérable de nos agriculteurs, se procurent-ils les légumes qui sont servis sur leurs tables?

... des provinces étrangères et voire jusque des pays étrangers. Y a-t-il au Canada, voire au monde, un pays qui vaut mieux que la province de Québec pour la culture de certains fruits, des pommes, par exemple?

Et d'où viennent les deux tiers des pommes qui se consomment dans notre province?

... pas chez nous le sol est herbeux, et nulle part on ne peut plus facilement produire les diverses sortes de fourrages nécessaires à la nourriture de nos troupeaux.

Ceux qui portent un peu d'attention à nos champs de foin et de trèfle remarquent que nos prairies ne produisent pas autant qu'autrefois.

Pourquoi? Mauvaise culture.

Et pourtant, nous n'avons pas le droit d'être des agriculteurs de seconde classe; nous avons le devoir de faire produire à nos terres le maximum de ce qu'elles peuvent donner.

Ce n'est qu'en devenant les premiers agriculteurs de ce pays que nous redeviendrons les maîtres des terres canadiennes.

C'est notre devoir, et nous le pouvons si nous le voulons.

J.-Ernest Laforce

EVITEZ LES DESAPPOINTEMENTS!

"C'EST PIETRE ECONOMIE QUE DE RISQUER L'USAGE D'UNE POUDRE A PATE INFÉRIEURE. LA "MAGIC" NE VARIE PAS... IL EN FAUT POUR MOINS DE 1¢ POUR REUSSIR UN GATEAU."



Les plus grandes autorités culinaires du Canada conseillent de ne pas exposer de bons ingrédients aux effets d'une poudre de deuxième ordre. Elles recommandent la "MAGIC" pour obtenir de bons résultats.

NE CONTIENT PAS D'ALUN—Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "MAGIC" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.

Aux Hommes d'Affaires

Vos vendeurs et vos autres employés qui sont toujours en contact avec le public et avec vos clients doivent être bien mis et avoir bonne apparence. De même vos impressions qui sont vues par des milliers de personnes, doivent avoir un fini et un caractère tout particuliers. En un mot ELLES DOIVENT ETRE DIGNES DE VOTRE MAISON D'AFFAIRES.

Vous ne manquerez pas d'obtenir ces résultats si elles sont confiées à une imprimerie qui met la qualité et le service au-dessus de toute autre considération.

La Cie de Publication de St-Jérôme, Ltée
316, St-Georges Tél. 344 St-Jérôme

BUVEZ CE QU'IL
Y A DE MEUX
Ce ne coûte pas plus cher—

Carling

AMBER ALE
RED CAP ALE
BLACK LABEL LAGER

Carling Breweries Limited

PILULES
Dodd
POUR LES REINS

pour
MAL DE DOS
RHUMATISME
L'IMPURETÉ
DU SANG
ET LES TROUBLES DES REINS

**DODD'S
KIDNEY
PILLS**

Choses et autres

Il paraît que le nouveau premier ministre de l'Alberta ne prise pas beaucoup l'honneur d'avoir été élu. M. Aberhart se demande comment il fera pour remplir sa promesse. Vraiment l'Alberta va devenir le paradis terrestre du Canada! Il suffit d'être sage pour recevoir mensuellement vingt-cinq dollars!! Ce monsieur a sans doute pensé qu'un électeur ressemblait à un écolier. L'écolier se contente d'images, mais l'électeur?

Le major Campbell vient de surpasser de 38 milles son propre record de vitesse. Il a fait du 304 milles à l'heure. Peut-être aussi de la poussière! Lui, c'est pour la gloire qu'il fait de la vitesse et soulève de la poussière. L'ingénieur de la ville de Saint-Jérôme, M. Latour, ne manque pas de faire un peu de vitesse quand il se rend à son camp de Saint-Joseph du Lac. Lui, c'est uniquement pour faire assez de poussière afin qu'il lui soit possible de démontrer à M. Hébert, ingénieur de la Voirie, la nécessité de poser de l'huile dans la montée de Saint-Joseph. Mais M. Hébert ne se laisse pas émouvoir pour si peu!

Lors de l'ouverture de l'exposition de Toronto, les journaux ont rapporté que les maîtres Houde et Simpson, respectivement de Montréal et de Toronto, ont fait une randonnée en bicyclette. Ce devait être amusant! Les amateurs de la pédale se sont certes réjouis de ce qu'en 1896, le Révérend Leeper, curé de Plymouth, Angleterre, était un fervent de la pédale. Il organisa même une cérémonie spéciale pour les cyclistes. La cérémonie débuta par une procession à bicyclette, le pasteur en tête, pédalant ferme jusqu'à l'entrée du temple. Là, il leur adressa le pitit discours que voici: "Vous serez bénis du Seigneur si vous pratiquez l'esprit de charité. Quand le pneu d'un de vos compagnons est crevé, assistez-le. Faites ainsi comme le bon Samaritain! Obéissez aux lois, et éclairez vos lanternes quand vous voyagez la nuit. N'écrasez pas les passants ne les insultez pas, et assistez régulièrement aux services divins, afin de mériter le ciel".

Un ami vient de me prouver que

PAPIERS à cigarettes

VOGUE

D'UN BLANC PUR



GROS LIVRET AUTOMATIQUE DOUBLE

5¢

la langue française est terrible, et qu'il suffit pour cela que de la savoir manier. Ce copain m'arrive avec cette question: "Pourquoi l'homme a-t-il des cors aux pieds?" Il me répond avec fierté: "L'homme n'aurait pas de cors aux pieds s'il n'avait pas de pieds au corps". Et satisfait de mon étonnement, il disparaît, riant à se tenir les hanches.

J'ai suivi l'autre jour un convoi funèbre. J'ai remarqué que la plupart des personnes qui le suivaient parlaient beaucoup plus de leurs affaires personnelles que des qualités du défunt. Les deux personnes, qui me précédaient, parlaient des valeurs de la Bourse, des placements faits, de ceux qu'il était bon de surveiller. C'est curieux de constater que, même à côté de la mort, on s'intéresse aux choses matérielles, et on ne pense pas qu'un jour ou l'autre, d'autres nous suivront vers notre dernier repos. Je voudrais, pour ma part, qu'une seule personne m'accompagnât vers le cimetière, mais que celle-là, pour un moment, oubliât ses affaires pour m'accorder un souvenir qui ne mourra pas une heure après que dans le trou noir on aura déposé mon corps.

Avec le mois de septembre commence la saison de la chasse. On m'apprend qu'Emile Giroux est parti, mardi matin, pour Ferme-Neuve. La nouvelle ne me surprend pas pour ce simple fait que je n'ignore pas qu'Emile Giroux adore la chasse, et que contrairement à beaucoup de chasseurs, il ne rentre jamais au gîte bredouille. Il ne fait pas comme ce certain jérômien qui va à la chasse, toutes les semaines de l'automne, et qui reviendrait à la maison, gibecière vide, s'il n'avait l'avantage de posséder dans le Nord un ami très dévoué qui, averti de son passage, lui prépare d'avance le gibier. Et dire qu'on se vante d'être chasseur! A Sainte-Thérèse, je connais une couple de chasseurs qui commencent sous peu leurs excursions hebdomadaires. Bon succès à tous! Je ne suis pas amateur de fusil. Contrairement à Alfred Cherrier, je n'ai pas le trouble de m'organiser pour tuer une perdrix.

Si vous voulez le secret de cette dernière phrase, écrivez à M. Carmén Dêlisle, hôtelier de l'Ascension, qui vous racontera l'histoire. Elle s'est déroulée au Lac Valenti, il y a trois ans passés, et M. Dêlisle l'aurait écrite afin de n'en jamais oublier les diverses phases.

Les travaux de construction sur le chemin des Hauteurs se poursuivent encore très rapidement. On sait que cette route qui reliera St-Jérôme, St-Hippolyte, Ste-Marguerite, Ste-Lucie, Ste-Agathe, est destinée à devenir très populaire. Elle traverse une nature des plus accidentées, longe plusieurs lacs, maints ruisseaux poissonneux. J'ai eu l'occasion de la parcourir, ces jours derniers, et de rendre visite à mon bon ami, M. Janvier Corbeil, le contremaître des travaux dans la section de Saint-Hippolyte. M. Corbeil s'est loué, près du chemin du Lac Connelly, une petite maisonnette qu'il habite avec plusieurs compagnons. Je lui faisais remarquer la tranquillité du lieu, la beauté de la nature environnante mais il s'est plu à souligner qu'il préférerait encore la vie mouvementée des villes, le tracés des luttes électorales et qu'il ne dédaignait pas la visite des amis. Avis donc à ceux-là qui passeraient par là de ne pas manquer d'arrêter!

La rentrée des classes me fait

penser à ce fait que je lisais, il y a quelques semaines, dans une revue française. Mgr de Brienne, évêque de Toulouse, faisait subir à un séminariste, avant de le consacrer sous-diacre, un léger examen de théologie.

—De quoi se sert-on pour baptiser?

—De l'eau.

—Si l'eau était altérée, si c'était du bouillon par exemple, le baptême serait-il nul?

—Mgr, de répondre le séminariste, il faut distinguer: si c'était votre bouillon, oui! avec celui du séminariste, non!

Mgr de Brienne sourit, constata le bien fondé de cette réclamation indirecte du séminariste, et paraît-il, l'ordinaire fut amélioré.

Nous n'aurions pas cette plainte à porter contre nos institutions religieuses. Les élèves y sont bien nourris, bien logés et en ce qui me concerne, je n'ai que des félicitations à faire à nos maisons d'éducation de Sainte-Thérèse. Les élèves le disent eux-mêmes: c'est la seule garantie, et la meilleure, que nous puissions obtenir.

La question de l'Ethiopie agite le monde. L'empereur, afin d'éviter la guerre, vient de faire à un syndicat anglo-américain, d'importantes concessions de territoire, pour une période de soixante-quinze ans. On dit partout, et même dans notre comté, avec une certaine pointe de malice, que Mussolini vient de se faire jouer un vilain tour. Il vous intéresserait peut-être de savoir de quelle manière on procède pour sacrer le roi de l'Ethiopie. Ce pays a des coutumes étranges, et la civilisation moderne n'y a pas encore fait toute son apparition. Voici en quoi consiste ce baptême du sacre. Le prince, vêtu de pourpre, monté sur un cheval richement harnaché, s'avance, tenant en main la croix en guise de septre: la foule, magnifiquement bariolée des dignitaires et de ses vassaux, le suit en long cortège. Un groupe de jeunes filles, vêtues de blanc, sont rangées sous le péristyle, tendant de leurs petites mains un ruban de soie pour lui barrer la route, et criant à l'unisson:

Qui es-tu, toi, qui veut entrer dans l'église d'Axum?

Je suis votre empereur, le négus-neghesti d'Ethiopie, répond le prince.

Non, tu n'es pas notre empereur, tu n'es pas le négus-neghesti d'Ethiopie, répliquent les mêmes voix, et par trois fois le ruban se raidit au passage; à la quatrième, le prince, tirant l'épée, coupe le fil gardien en s'écriant:

Je suis le roi de Sion, Et il pénètre dans le temple au milieu des applaudissements.

Conduit au milieu de l'église, et debout sur la pierre sacrée que le négus seul, et une seule fois dans sa vie, peut fouler aux pieds, il reçoit l'onction sainte et le diadème au milieu de la musique, des chants et des danses rituelles. Il jure solennellement de "défendre la religion du Christ, de maintenir la foi de Marc, d'exterminer les apostats, de gouverner l'Ethiopie et ses habitants au saint nom de Dieu".

Un écrivain français posait un jour cette question aux lecteurs de son journal: "Quelqu'un peut-il me dire pourquoi, quand le Créateur forma Eve d'une des côtes d'Adam, il ne lui fit pas en même temps une servante?"

L'écrivain soulignait que les femmes d'aujourd'hui ne peuvent pas se passer de servantes, et affirme que Eve n'avait pas besoin de servantes pour le simple fait qu'Adam ne se considérait pas uniquement créé pour s'occuper de lui-même, et qu'il s'imaginait qu'il fut indigne d'un homme de ne point s'occuper d'aider son épouse dans les soins domestiques. Et fort ironiquement, l'auteur continue: "Adam ne passait pas ses journées à lire les journaux, et à tempêter ensuite parce que le souper n'était pas prêt. Il faisait le feu, arrachait les raves, pelait les bananes et rendait une quantité de services. Il ne dédaignait pas de traire les vaches, de soigner les volailles. Il ne restait pas jusqu'à onze heures du soir dans les assemblées de faubourg pour acclamer un candidat honni. Il ne cherchait pas ses amusements à jouer au billard, à conduire de fins coursiers, et n'étoffait jamais sa femme de la fumée de son cigare. On ne le voyait point flâner au coin des rues ou à la porte des épiceries, pendant que Eve, triste et seule au foyer, ba-

lançait le berceau du petit Caïn." Sans aucun doute, cet écrivain avait de l'imagination. Mais qu'on le veuille ou non, c'est à messieurs les Hommes qu'il demandait de coiffer le bonnet.

Un vieux libéral m'a dit, hier soir, que M. Bennett craignait tellement le naufrage, lors des prochaines élections générales, qu'il avait remercié de ses services le ministre de la marine, M. Durand. Il ne serait pas un assez bon pilote pour la terrible tempête qui monte à l'horizon. M. Gendron vient de remplacer M. Durand. Mais on n'apprend pas le métier de pilote du soir au matin! Et M. Cardin attend patiemment. Il n'y a pas grand danger que M. Bennett l'eût demandé! m'a déclaré le vieux. Je crois bien. Dans les circonstances surtout!

Une automobile de l'Ontario s'est abattue comme un bolide, vendredi dernier, sur le restaurant de Mme Aubin, entre Saint-Jérôme et Saint-Janvier. La voiture se dirigeait vers Montréal. Elle prit la courbe à une allure fantastique, entra presque dans le fossé; le chauffeur voulut remettre l'automobile sur la route, mais par un mauvais coup de volant, la voiture Chrysler qu'il conduisait vint s'abattre avec fracas sur le restaurant qui fut rangé de près de quatre pieds sur sa base. Inutile de dire que plusieurs bouteilles furent cassées, si on tient compte du fait que toutes les vitres des fenêtres brisées. Mme Aubin se trouvait dans le restaurant à ce moment. Elle fut renversée, mais ne subit aucune blessure. Si la voiture avait frappé le gros orme qui se trouve à quelques trois pieds du restaurant, les trois occupants de la voiture auraient été tués sur le champ.

Pas moins de douze officiers en uniforme surveillaient la circulation, dimanche et lundi, entre Sainte-Thérèse et Sainte-Agathe. Ils ont les instructions de faire des causes à tout automobiliste qui fait de la vitesse excessive dépasse une autre voiture dans les courbes ou dans les montées, et qui conduit de façon à devenir un ennemi public. Le soir, ils voient à éliminer de la circulation les automobiles bornges. C'est là certes un beau travail.

Avec septembre reviennent les nuits fraîches. Le début de septembre a surpris tout le monde. Dans quelques jours, les feuilles vont commencer à jaunir, puis un peu plus tard, elles tomberont. Les arbres deviendront nus, les champs désolés, puis novembre avec ses pluies, ses vents, ses longues veillées viendra nous assiéger. La neige viendra à son tour jeter un peu de gaieté sur la terre. Mais, vous me dites il y a encore deux semaines avant que les feuilles jaunissent, un mois avant qu'elles ne commencent à tomber, deux mois avant que ne tiennent novembre et la neige? Je suis de votre avis, mais le temps passe si vite que nous serons là, à notre insu. Que voulez-vous? C'est la vie, la vie qui nous charrie vers l'automne, l'automne des humains, cette époque où les cheveux deviennent gris et où le coeur laisse, chaque jour, au sentier de l'existence, une illusion de plus.

CELIBER

SAINTE-THERESE

La semaine dernière, une centaine de personnes dont plusieurs maires du comté, ont assisté à une journée agricole tenue au Séminaire de Sainte-Thérèse et organisée par M. l'abbé Donat Godin, économiste de cette maison d'éducation. Cette réunion était sous le patronage des chefs du département de l'agriculture du comté, et M. Godin a donné une conférence sur le système agricole adopté par le séminaire depuis cinq ans, et une visite de la ferme a permis à tous les invités de se rendre compte que M. l'abbé Godin a raison d'être fier des succès qu'il remporte. Il nous a dit que la récolte de 1935 dépasse toutes ses espérances. Nous nous réjouissons avec lui car nous savons quelle persévérance, quels soins et quel travail il a apportés pour faire de la ferme du séminaire une des plus perfectionnées qui soient.

Les entrées au séminaire accusent une forte augmentation sur l'an dernier. Cette nouvelle nous enchante et prouve une fois de plus que le séminaire de Sainte-Thérèse est une des maisons d'éducation les mieux estimées dans notre province.

Le R. P. Auguste Dêlisle, de la compagnie des Pères du Saint-Esprit, de passage à Sainte-Thérèse, dimanche, a visité sa tante, Mme Alp. Bertrand, ainsi que ses cousins, MM. Gérard Parent, Lionel et Léopold Bertrand. Sa venue à Sainte-Thérèse coïncidait avec la visite aux mêmes familles de Mme Adolphe Delangis, MM. et Mmes Pierre Couture et Michel Cassery, de Newport, N. H.

Lundi, M. et Mme Joseph Chartrand étaient leurs d'or. Une grand-messe a été chantée par le fils des jubilaires, M. Joseph Chartrand, ancien vicaire à la paroisse. Nos félicitations.

La rentrée des classes, en ce qui concerne les commissions scolaires de la ville et de la paroisse, a eu lieu mardi. La rentrée au séminaire et au couvent s'est faite, mercredi.

La Chambre de Commerce tiendra une réunion générale de ses membres, mardi soir prochain.

Le club de base-ball de Sainte-Thérèse a dû baisser pavillon devant l'équipe du Notre-Dame des Victoires avec laquelle il disputa les honneurs d'une série de deux joutes dans trois, pour le championnat du circuit Star. Défait à la première rencontre, il s'assura les honneurs de la seconde, mais perdit la dernière. Les joueurs locaux ont cependant droit à toutes nos félicitations.

THEATRE GEORGE

Vendredi, samedi et dimanche, la célèbre vue parlante française "Le Petit Jacques". Histoire qui fait pleurer et rire, autres films français. Programme entièrement en français.

A LIRE

Au sommaire du dernier numéro de la revue *Le Mois* — qui continue d'être la seule revue renseignant vraiment sur tout ce qui se passe dans le monde nous relevons les articles suivants: La politique du Japon, par S. Exc. Naotake Sato, ambassadeur du Japon à Paris; Les Tendances actuelles de l'Histoire littéraire, par M. Paul Hazard, professeur au Collège de France; Le Choix du sujet en peinture, par Kislign; Mon Service, par le professeur Gosset.

Savourez le meilleur THE "SALADA"

Parmi les nombreuses études inédites que nous apporte ce numéro du *Mois*, citons Le Conflit italo-éthiopien. Les problèmes de restaurations monarchique en Europe, La crise morale du IIIe Reich, La France restaure ses finances, Les nouvelles lois militaires du Reich. Le Congrès international des écrivains pour la défense de la culture, etc., etc.

Pour obtenir ce numéro du *Mois* s'adresser à ses représentants canadiens, La Librairie Méthot, 325 est, rue Sainte-Catherine, à Montréal. \$1.00 le numéro, franco.

que ses tantes Mmes Ths. Wathchorn, R. Taché et Ferdinand Vaugois. A Saint-Jérôme, il a été quelques jours l'invité de M. Rodrigue Bélanger, son cousin, et il a profité de son séjour dans cette dernière ville pour y visiter de nombreux amis.

Particulièrement connu à Saint-Jérôme où sa famille demeura de longues années, il n'a pas oublié d'aller voir la maison qu'il habita, rue Saint-Joseph, entre les deux ponts, dans l'île. De passage à Sainte-Thérèse, dimanche dernier, il a visité sa tante, Mme Alphonse Bertrand.

Le R. P. Dêlisle est le fils de M. J. O. Dêlisle, autrefois de Saint-Jérôme. Il part, le mois prochain, pour l'Afrique Equatoriale où il s'occupera d'enseigner la philosophie et la théologie dans un séminaire dont les Pères du Saint-Esprit ont la direction.

On sait que la princesse Marina de Grèce, épouse du prince George d'Angleterre, a été élevée pour une grande part en France, et qu'elle est devenue ce qu'on appelle une "Parisienne accomplie". Pourtant il y a tout un coin d'ombre pour elle dans la Ville-Lumière. Récemment, en effet, la jeune princesse était conviée à un thé fort chic bien entendu, qui réunissait quelques dames de la haute aristocratie internationale. La marquise de Donegall voulut, à la fin de l'après-midi, emmener son hôte illustre chez d'autres amis, en haut de la butte.

—Je voudrais bien, soupira Marina: mais mes parents m'ont défendu d'aller me promener à Montmartre.

Même avec une marquise pour chaperon! Par quoi l'on voit qu'aux yeux d'une jeune princesse grecque, Paris, tout en représentant la nouvelle Athènes, n'en demeure pas moins la moderne Babylone.

ANTALGINE

Les Capsules Antalgin maîtrisent les maux de tête, névralgies, rhumes, la grippe, douleurs périodiques, etc. Facile à prendre — plus soluble que les tablettes. En vente partout 25c



LE R. P. AUGUSTE DELISLE

Le Rév. Père Auguste Dêlisle, de la Compagnie des Frères du Saint-Esprit, revenu de Rome, il y a quinze jours, après de solides études en théologie, a visité, la semaine dernière et cette semaine, les nombreux parents qu'il possède dans notre comté: Le 25 août, il chantait la grand-messe paroissiale à Saint-Jovite où demeurent sa grand-mère, Mme Brown, ainsi

POELES GLACIERES

Poèles pour la campagne, une spécialité. Poèles et Glacières émaillées aux nuances variées. Poèles remis à neuf, en acier et en fonte, un bel assortiment.

J. P. DAVIGNON ENR.

1308, Mont-Royal est (Tél. FR 1919) Montréal

TABAC A CIGARETTES

La Salle



Plus grande quantité et meilleur tabac pour

10¢

(GROS PAQUET)

La Salle

TABAC A CIGARETTES

LA CIE B. HOUDE LIMITEE — QUEBEC.

Pedlar People Fournissent Maintenant TOUT CE QU'IL FAUT pour une Grange Moderne

Cette firme fabrique maintenant, une ligne complète d'équipement de grange, dans les plus nouveaux modèles, incluant Chariots à Foin, Chariots à Litère, Stalles pour Vaches, Carreaux pour Vaches, Enclos pour Vaches, Vaches, Bœufs et Porcs, Abreuvoirs, Poteaux pour Stalle à Cheval, Gardes et Manoirs, Crèches à Foin, etc.



Si votre grange a besoin d'une nouvelle couverture, transmettez-nous les dimensions, et nous vous ferons parvenir des estimations, démontrant le coût de ce qui est requis, y compris les accessoires. Nous fournissons la marque "Council Standard" ou galvanisée ordinaire, suivant demande.

THE PEDLAR PEOPLE LIMITED Fondée en 1861
Bureau et Usine à MONTREAL 24, rue Neuvilh
Usines: Oshawa, Montréal, Winnipeg, Vancouver
Succursales: Montréal, Toronto, Ottawa, Winnipeg, Calgary, Vancouver

EQUIPEMENT DE GRANGE ET ETABLE

Tél. Bureau 245 Bds. 173
Camille L. de Martigny
AVOCAT — BARRISTER
319, Rue LABELLE
SAINT-JEROME, P. Qué.

Téléphone 310
RAYMOND RAYMOND
AVOCAT
Samedi et dimanche à
Sainte-Agathe
301-A, St-Georges — St-Jérôme

Assurances Générales
Bureau responsable. Expérience et service connus depuis
au-delà de 24 ans
J. T. CLEMENT
Gérant de district — District manager
330, St-Georges Tél. 171 Saint-Jérôme
Représentant les principales compagnies faisant affaires au Canada

Cartes professionnelles

LEGAULT & LEGAULT
L. L. Legault, C. R.
Guy Legault, B.A., L.L.B.
AVOCATS et PROCUREURS
Téléphone 60 — Boite Postale 92
LACHUTE

MAURICE DEMERS
AVOCAT ET PROCUREUR
152, Est NOTRE-DAME
MONTREAL
IVRY NORD
Téléphone 172-R-11

J.-PAUL VERMETTE
Syndic Licencié sous la Loi de
Faillite — Comptable public
Administration Générale
Suite 705 à 709
Bâtisse Montreal Trust
511 PLACE D'ARMES, MONTREAL
Téléphones: H.A.R.B. 0261-0262

ARMAND BRIEN, N. P.
S.-JEROME, Comté de Terrebonne
Agent de la maison
LAJOIE, ROBITAILLE & CIE LTEE
60 Saint-Jacques Ouest, Montréal
pour la vente d'obligations et
d'échéances

BUREAU-SUCCESSALE A
LACHUTE (Argenteuil)
GERARD RAYMOND
AVOCAT
276 Ouest, rue SAINT-JACQUES
MONTREAL, TEL. PLATEAU 9073

Téléphone: Bureau et Rés. 60
GASTON GIBEAULT
AVOCAT ET PROCUREUR
de la société légale
Bourassa & Gibeault
STE-AGATHE DES MONTS

C. A. LORRAIN & FILS
ASSURANCES GENERALES. — Bureau existant depuis 34 ans
Vendeurs autorisés des Autos
Buick, Pontiac, Chevrolet, Oldsmobile
Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Docteur A.-D. TESSIER
MEDECIN-CHIRURGIEN
1817, Boulevard Rosemont, près Papineau
Montréal
SPECIALITE — OPERATION DES AMYGDALES
Rayons X, Radio-Diagnostic, Diathermie Sinusoidal,
Infra-Rouges, Rayons violets
Traitement Dyspepsie, Eczéma, Tuberculose
Chirurgie et Médecine générale

PETITES ANNONCES
Tarif: 50c. par insertion; \$1.00 pour
3 insertions.
Strictement payable d'avance

Une belle
innovation
Les couvoirs coopératifs ont un
exhibit à l'Exposition Provin-
ciale de Québec

PROPRIETE A VENDRE
Magasin, deux logements, gara-
ge, clair de toutes hypothèques
bonnes conditions. S'adresser,
Mme H. Labelle, 407 rue Labelle,
Saint-Jérôme.
*3-6-9-35

L'exhibit avicole à l'exposition
provinciale de Québec offre cette
année un intérêt tout nouveau du
fait qu'une classe spéciale a été ou-
verte — pour la première fois aux
couvoirs coopératifs. Ces couvoirs
ont été envoyés à l'exposition envi-
ron 200 oiseaux de belle qualité qui
sont des échantillons de ce qu'ils
produisent chaque printemps sous
la forme de poussins d'un jour pour
le bénéfice des cultivateurs dési-
reux de se constituer des troupeaux
de première qualité.

BOIS de chauffage et bois de
construction à vendre. S'adresser
à Xavier Plouffe, 264 Laviolette,
St-Jérôme P. Q., Tél. 388
3-6-9-35

Set exhibit, qui occupe à lui seul
une bonne partie du pavillon de
l'agriculture au parc de l'exposition,
a été installé avec la coopération
du ministère de l'agriculture de
Québec.

Appartement double à louer, meu-
blé, salon possédant un divan stu-
dio. S'adresser à Geo. Allaire,
photographe, 293 St-Georges,
Saint-Jérôme, P. Q.
*1-6-9-35

M. J.-D. Barbeau, chef de la
section d'agriculture au ministère de
l'agriculture, a déclaré que 37 cou-
voirs coopératifs qui comptait la
province au printemps avaient in-
cubé 1,600,000 oeufs au cours de
la dernière saison, ce qui représente
un chargement de onze wagons,
et qu'un million de poussins a-
vaient été mis sur le marché. Les
couvoirs coopératifs comptent au-
jourd'hui 1,572 membres. Les pre-
miers furent fondés en 1931, et ils
sont l'une des plus belles initiati-
ves prises par l'honorable Adolphe
Godbout, ministre de l'agriculture,
pour développer en cette province
l'industrie avicole.

Beau poêle en parfait ordre avec
bouilloire (boiler). Bon marché.
S'adresser 73 rue Brière, Saint-
Jérôme, P. Q.
*1-6-9-35

Set exhibit, qui occupe à lui seul
une bonne partie du pavillon de
l'agriculture au parc de l'exposition,
a été installé avec la coopération
du ministère de l'agriculture de
Québec.

HOMME demandé pour collection
et vente. Devra posséder les deux
langues et fournir automobile. Sala-
ire et dépenses payées. Proposi-
tion intéressante à l'homme voulu.
W. J. Gilmore, 28 Ave Legault,
Saint-Jérôme, Qu.
3-23-1935

M. J.-D. Barbeau, chef de la
section d'agriculture au ministère de
l'agriculture, a déclaré que 37 cou-
voirs coopératifs qui comptait la
province au printemps avaient in-
cubé 1,600,000 oeufs au cours de
la dernière saison, ce qui représente
un chargement de onze wagons,
et qu'un million de poussins a-
vaient été mis sur le marché. Les
couvoirs coopératifs comptent au-
jourd'hui 1,572 membres. Les pre-
miers furent fondés en 1931, et ils
sont l'une des plus belles initiati-
ves prises par l'honorable Adolphe
Godbout, ministre de l'agriculture,
pour développer en cette province
l'industrie avicole.

HOMMES DEMANDES pour
clientèle Rawleigh à Sainte-Agathe.
Ecrivez aujourd'hui. Rawleigh Co.
Dept ML-605 Montréal, Canada.
*138-5-7-35

Excursions
A BON MARCHÉ
A TOUS LES ENDROITS DE
L'Ouest Canadien

Nous avons besoin d'un voyageur
avec expérience dans la vente des
radios, lavesuses électriques et a-
meublements de maison. S'adresser
au magasin, P. T. Légaré Ltée, 230
rue St-Georges, St-Jérôme P. Q.
3-30-8-1935

Tous les jours 21 sept. au 4 oct.
Limite de retour: 45 jours
UN SOU DU MILLE
en wagons de première seulement.
USAGE FACULTATIF DES
WAGONS-LITS
Billets d'excursion aussi en vente,
valables dans:—

A VENDRE: 2 lits de plumes et
un par dessus d'hiver pour garçons
de 10 à 11 ans. S'adresser à 195 a-
venue Rolland, St-Jérôme, P. Q.
1-30-8-1935

(a) wagons-lits touristes en vente,
1/4 de mille plus les prix ré-
guliers pour les lits.
(b) wagons-salons et wagons-lits
de luxe à environ 1/4 de mil-
le, plus les prix réguliers pour
les fauteuils ou les lits.

ON demande: Couple marié, res-
ponsable, pour voir à l'entretien
d'une petite propriété dans les Lau-
rendides. On ne s'occupe pas à u-
ne famille. Références exigées.
S'adresser à casier postale 749 St-
Jérôme, P. Q.
3-30-8-1935

Faculté d'arrêt à Port Arthur, Ont.
et à tous les endroits à l'ouest.
Renseignements complets des agents
du

A VENDRE: Machine à coudre
Singer, toute neuve. Bonnes condi-
tions. S'adresser à 452 rue St-Ge-
orges, chez M. Jos Millaire.
3-30-8-1935

Pacifique Canadien
RODOLPHE BEDARD
Bureau établi en 1908
Export-Comptable licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en
matières Commerciales et
Financières
425, Avenue VIGER MONTREAL

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

Le révérend père Légaré, o. p.,
prêche, cette semaine, la retraite
de commencement d'année à plus
de 1,200 petits enfants des diffé-
rentes écoles de la ville et des é-
coles de la campagne.

Les anciens du Collège de St-
Jérôme voudront bien se rappeler
que c'est dimanche le 8 septembre
qu'aura lieu la cinquième réunion
annuelle de L'Amicale des Anciens
Elèves.

Quarante élèves jéromiens sont
partis pour aller étudier dans les
collèges classiques. Sur ce nom-
bre on en compte 18 au séminaire
de Ste-Thérèse, dont 16 nou-
veaux.

Nul doute que l'on se fera un
plaisir de répondre nombreux à
cet appel.

Les RR. PP. Waddell, s. j., et
Chs-Aug. Déglise, Père du Saint-
Esprit, étaient de passage au pres-
bytère, cette semaine. Le R. P. Dé-
glise, qui arrive d'Europe, partira
dans quelques jours pour une mis-
sion au Cameroun.

Le conseil a amendé la résolu-
tion du 19 août et n'interdit le sta-
tionnement dans la rue Labelle
que du côté est, en front des pro-
priétés P. T. Légaré Ltée et Dr.
L. Labelle.

2080 personnes ont assisté, di-
manche dernier à la soirée d'ama-
teurs de l'Arena.

Le règlement no 252, décrétant
le couvre-feu dans la ville de St-
Jérôme pour les enfants de moins
de 16 ans révolus, a été adopté à
la dernière séance du conseil et
sera en vigueur le 20 septembre
prochain.

M. Lucien Raymond, contre-
maître de la Regent Knitting
Mills, est en ce moment à l'Hôtel-
Dieu où depuis mardi dernier, il
se prépare à subir une opération
dans la gorge. Nous lui souhaitons
prompt rétablissement.

Le conseil a amendé la résolu-
tion du 19 août et n'interdit le sta-
tionnement dans la rue Labelle
que du côté est, en front des pro-
priétés P. T. Légaré Ltée et Dr.
L. Labelle.

On nous informe que l'état de
Madame Alfred Cherrier, trans-
portée d'urgence à l'hôpital Saint-
Luc, s'améliore de jour en jour.
Nous espérons son prompt retour
parmi nous.

A l'occasion de la clôture de sa
saison, le Club de Tennis Domini-
on donnera une grande danse le
14 septembre prochain, au chalet
du Club de Golf de St-Jérôme.

Le R. P. Chs-Aug. Déglise a bé-
ni, mercredi dernier, à 8 heures,
le mariage de sa cousine, Mlle Irène
Bélanger, fille de M. et Mme
Pierre Bélanger, de notre ville, a-
vec M. Forget, de Piedmont.

Un terme de la cour de magis-
trat, présidé par Son Honneur
Donat Lalonde, sera tenu toute la
semaine prochaine, au palais de
justice. Une cinquantaine de cau-
ses sont inscrites sur le rôle et plu-
sieurs sentences seront prononcées.

Plus de 2,000 élèves sont in-
scrits dans nos collèges, couvents
écoles de la ville, une vingtaine d'é-
lèves sont aussi inscrits, à la St-
Jérôme Public Protestant School
dont la directrice est Mlle Robin-
son. Tous les élèves de la campagne
n'ont pas encore fait leur inscrip-
tion.

Notre Club de baseball a défini-
tivement clos sa saison et le ter-
rain sera occupé maintenant par
les clubs de balle au camp qui y
organisent des rencontres, pour le
manche après midi.

La température à St-Jérôme, est
sensiblement la même que celle du
mois d'août 1934. Le 18 août 1935
on enregistrera un maximum de 90
et un minimum de 64, et le 29
août un maximum de 70 et un mi-
nimum de 29. En 1934, on enre-
gistrait le même maximum de 90
le 19 août et un minimum de 56,
tandis que le 21 août on enre-
gistrait le maximum 71 et un mi-
nimum 36.

L'honorable Juge Loranger a
présidé une séance de "concordat"
au palais de justice, vendredi der-
nier. Quelques cultivateurs ont
soumis leur cas au Tribunal.

La moyenne de la température
a été en août 1935, maximum 77
et minimum 53, et en 1934, maxi-
mum 76 et minimum 49. Il est
tombé en août cette année, 3 pouces
44 de pluie, soit une moyenne de
11 centimètres de pouce par jour,
contre 1 pouce 85 en 1934 soit .06
par jour. La journée la plus plu-
vieuse cette année fut le 21 août
avec 1 pouce .50 et en 1934 le 3
août avec .85 de pouce de pluie.

Notre Club de baseball a défini-
tivement clos sa saison et le ter-
rain sera occupé maintenant par
les clubs de balle au camp qui y
organisent des rencontres, pour le
manche après midi.

Il y eut des orages électriques le
4 août de 3.30 à 4 heures p.m. et
le 27 août de 1 heure à 4 hrs p.m.

M. et Mme Camille Côté, ainsi
que leur fille Jacqueline, sont
revenus d'un voyage d'une semaine
à l'Exposition de Toronto. M. et
Mme Côté ont visité les Mille-
lles ainsi que quelques sites en-
chantés sur les grands lacs, A
Toronto, ils logiaient au King Ed-
ward. Ils sont absolument enchan-
tés de leur voyage ainsi que de la
splendide température qui les a fa-
vorisés durant leur visite de l'Ex-
position à laquelle ils ont pris un
vif plaisir, n'ayant manqué là-bas
aucune des attractions.

Semaine du 1 au 5 août, 35 ma-
ximum total 373, moyenne 74,
minimum 265 moyenne 53, avec
.68 pouces de pluie, du 6 au 12,
maximum total 562, moyenne 80
minimum 395, moyenne 56, 32
pouces de pluie du 13 au 19, maxi-
mum total 601, moyenne 90 mini-
mum 440 moyenne 63, 02 pouces
de pluie du 20 au 26, maximum
total 517, moyenne 74, minimum
324, moyenne .46 pouce de pluie
1 pouce et .52. Du 27 au 31, maxi-
mum total 340 moyenne .70, ma-
ximum 232, moyenne .46, pluie .90
pouce. Du 1er au 6 août 1934, ma-
ximum total 439 moyenne 73, mi-
nimum 309, moyenne .51, pluie 1
pouce .02. Du 7 au 13, max. total
.80 minimum 373, moy. 53, pluie
.12 de pouce. Du 14 au 20 max.
total 546, moy. .78 min. 357, moy. 51
pluie .17 de pouce. Du 21 au 27,
max. total 485, moy. 71, min. 327,
moy 47, pluie .42 pouce. Du 28
au 31, max total 1 269 moy. 67,
min. 173, moy. 43, pluie .12 pou-
ce.

M. Jean Camille Cadieux, qui a
passé la saison d'été à St-Eusta-
che, est revenu parmi nous depuis
quelques jours.

Dimanche soir dernier, malgré
une température et tout à fait incé-
lèbre, notre Fanfare a donné son
dernier concert au kiosque du
parc du C. P. R.

Jeudi prochain, 12 septembre,
Mme J. Maubourg ouvrira à la
salle Maurice, Hôtel Victoria, à
8 heures p.m., la série des cours
d'éducation et d'art dramatique
qu'elle entend donner au cours de
l'automne et de l'hiver. Plusieurs
personnes se sont déjà inscrites à
ce cours, soit pour la diction, soit
pour l'élocution ou l'art dramati-
que, et madame Maubourg sera
heureuse de recevoir tous les élè-
ves qui se présenteront jeudi soir
à la salle Maurice.

Jeudi prochain, 12 septembre,
Mme J. Maubourg ouvrira à la
salle Maurice, Hôtel Victoria, à
8 heures p.m., la série des cours
d'éducation et d'art dramatique
qu'elle entend donner au cours de
l'automne et de l'hiver. Plusieurs
personnes se sont déjà inscrites à
ce cours, soit pour la diction, soit
pour l'élocution ou l'art dramati-
que, et madame Maubourg sera
heureuse de recevoir tous les élè-
ves qui se présenteront jeudi soir
à la salle Maurice.

Jeudi prochain, 12 septembre,
Mme J. Maubourg ouvrira à la
salle Maurice, Hôtel Victoria, à
8 heures p.m., la série des cours
d'éducation et d'art dramatique
qu'elle entend donner au cours de
l'automne et de l'hiver. Plusieurs
personnes se sont déjà inscrites à
ce cours, soit pour la diction, soit
pour l'élocution ou l'art dramati-
que, et madame Maubourg sera
heureuse de recevoir tous les élè-
ves qui se présenteront jeudi soir
à la salle Maurice.

Jeudi prochain, 12 septembre,
Mme J. Maubourg ouvrira à la
salle Maurice, Hôtel Victoria, à
8 heures p.m., la série des cours
d'éducation et d'art dramatique
qu'elle entend donner au cours de
l'automne et de l'hiver. Plusieurs
personnes se sont déjà inscrites à
ce cours, soit pour la diction, soit
pour l'élocution ou l'art dramati-
que, et madame Maubourg sera
heureuse de recevoir tous les élè-
ves qui se présenteront jeudi soir
à la salle Maurice.

Jeudi prochain, 12 septembre,
Mme J. Maubourg ouvrira à la
salle Maurice, Hôtel Victoria, à
8 heures p.m., la série des cours
d'éducation et d'art dramatique
qu'elle entend donner au cours de
l'automne et de l'hiver. Plusieurs
personnes se sont déjà inscrites à
ce cours, soit pour la diction, soit
pour l'élocution ou l'art dramati-
que, et madame Maubourg sera
heureuse de recevoir tous les élè-
ves qui se présenteront jeudi soir
à la salle Maurice.

Jeudi prochain, 12 septembre,
Mme J. Maubourg ouvrira à la
salle Maurice, Hôtel Victoria, à
8 heures p.m., la série des cours
d'éducation et d'art dramatique
qu'elle entend donner au cours de
l'automne et de l'hiver. Plusieurs
personnes se sont déjà inscrites à
ce cours, soit pour la diction, soit
pour l'élocution ou l'art dramati-
que, et madame Maubourg sera
heureuse de recevoir tous les élè-
ves qui se présenteront jeudi soir
à la salle Maurice.

Jeudi prochain, 12 septembre,
Mme J. Maubourg ouvrira à la
salle Maurice, Hôtel Victoria, à
8 heures p.m., la série des cours
d'éducation et d'art dramatique
qu'elle entend donner au cours de
l'automne et de l'hiver. Plusieurs
personnes se sont déjà inscrites à
ce cours, soit pour la diction, soit
pour l'élocution ou l'art dramati-
que, et madame Maubourg sera
heureuse de recevoir tous les élè-
ves qui se présenteront jeudi soir
à la salle Maurice.

Rodrigue BELANGER
ASSURANCES GENERALES
Feu, Vie, Accidents et Maladie
Automobiles, Plate Glass
Représentant "Confederation Life Ass."
169, rue St-Georges Tél. 60-J St-Jérôme

UN DEFI

Le club de balle molle "Allaire"
de St-Jérôme, vient de terminer
une saison régulière des plus fruc-
tueuses, ayant battu tous les clubs
de Saint-Jérôme et des environs.
Fort de ces victoires, il vient de
lancer un défi à tous les bons clubs
de Montréal, les clubs
Kroehler, Diablos Rouges, etc.
préférés, soit pour le 8 ou le 15
septembre prochain.

est complétée par de nombreuses

visites industrielles en deuxième et
troisième années, par des visites au
musée commercial, par des projec-
tions lumineuses à l'amphithéâtre,
par des conférences.
Les cours donnés à l'Ecole des
hautes études commerciales de
Montréal se divisent en quatre ca-
tégories:
a) Matières commerciales;
b) Matières économiques et ju-
ridiques;
c) Matières scientifiques;
d) Matières littéraires et lin-
guistiques.

L'ouverture des Hautes Etudes

aura lieu le 9 sept.

Le but de l'Ecole est de former
des hommes d'affaires ins-
truits et pratiques.

SON ENSEIGNEMENT

Pour répondre entièrement au
but que ses fondateurs lui ont as-
igné: "Former des hommes d'affaires
instruits et pratiques", l'ensei-
gnement de l'Ecole des hautes
études commerciales doit porter
sur un ensemble de matières très
diverses.
Cet enseignement est réparti sur
trois ou quatre années d'études se-
lon le degré de préparation du can-
didat (exclusion faite des deux
années préparatoires), les deux
dernières années étant plus spécia-
lement réservées à la pratique des
affaires et à la mise en application
des théories étudiées précédem-
ment. La partie pratique des cours

L'ASCENSION

Melle Yvonne Labre, est allée
à Montréal et Joliette.

M. et Mme Hervé Tremblay,
Mme Joseph Lafleur, M. Val-
mont Tremblay, M. et Mme Al-
bert Tremblay, sont allés à Fer-
me-Neuve et Mont-Laurier, der-
nièrement.
Mme Albert Labelle, en pro-
menade à Labelle.
Mlle Laurette Lafleur, de La-
coste, a passé quelques jours chez
M. J. Lafleur.
M. Henri Séguin, de Ferme
Neuve, était de passage à L'As-
cension, ces jours derniers.

Le programme de M. Stevens
et le rôle de M. Cartier

(1) Voir l'Avenir du Nord
du août 1935

6. — achever la route transconti-
nentale; ouvrir de nouvelles routes
entre la frontière et les "parcs" na-
tionaux avec le concours des pro-
vinces; d'une façon générale, amé-
nager le tourisme dans les régions
du nord; supprimer les passages à
niveau.
Mesures excellentes, mais qui
toutes exigeraient probablement des
ressources plus grandes que ne le
actuellement celles de l'Etat, et qui
n'ont d'ailleurs rien d'original.
7. — inviter les institutions finan-
cières à participer à la construc-
tion de logements à la ville et à
la campagne; au besoin, financer
cette politique par la vente d'obliga-
tions garanties par l'Etat.
Si le capital privé s'est retiré du
bâtiment, c'est qu'il n'y trouvait
pas son compte. Le faire remplace-
r par l'Etat, c'est virtuellement
lui donner un congé définitif, à
moins qu'une reprise de l'activité
commerciale et industrielle ne soit
à entrevoir pour une date proche-
maine. La politique de dégrèvement
fiscal déjà préchée par M. Trépa-
nier et quelques autres vaudrait in-
finiment mieux. Cette politique va
à l'encontre des intérêts particu-
liers; mais alors, que penser de la
nationalisation du crédit hypothé-
caire?
8. — prendre des mesures pour
l'uniformisation des salaires et des
heures de travail; appliquer rigou-
reusement la clause du salaire rai-
sonnable dans les entreprises pu-
bliques; en général, voir à l'établis-
sement des salaires raisonnables
dans l'industrie.
Voeux sur lesquels nous avons
déjà, semble-t-il, formulé les réserves
qui s'imposaient et dont la
principale reposait sur la diversité
des intérêts, selon les provinces.
9. — conclure des traités de com-
merce avec l'étranger; protéger à
la fois l'ouvrier et l'agriculteur (1)
en baissant le tarif douanier sur
les machines agricoles et toutes les
classes de matières textile à l'état
brut (all classes of primary texti-
les).
Cet article a surtout pour but de
concilier le programme nouveau de
M. Stevens avec son passé protec-
tionniste. Mais si M. Stevens veut
"conclure des traités de commerce
avec l'étranger", que ne commen-
ce-t-il par réclamer l'abrogation
des Accords d'Ottawa, qui font
virtuellement de ces traités autant
de chiffons de papier?
10. — voir à ce que le gouverne-
ment fédéral utilise tous ses pou-
voirs constitutionnels, avant de de-
mander aux provinces de renoncer
à aucun de leurs.
Article destiné à mettre d'accord
les autonomistes provincialistes et
les centralisateurs. On l'a vu dans
le passé; au jugement de M. Ste-
vens, le gouvernement ventral a dé-
jà tous les pouvoirs; ce n'est qu'a-

près les avoir exercés qu'Ottawa
pourra en réclamer encore davan-
tage.
11. — ne consentir à aucune fu-
sion des chemins de fer de l'Etat a-
vec les chemins de fer privés ni à
la vente du réseau de l'Etat à des
financiers internationaux suivant
l'évaluation actuelle.
"Suivant l'évaluation actuelle..."
mais alors, à quelle évaluation?
N'est-ce pas là une porte ouverte à
toutes les échappatoires?
12. — trouver à tous les jeunes
gens et toutes les jeunes femmes
des emplois utiles sur la terre,
dans les mines, les forêts et les au-
tres carrières industrielles et com-
merciales.
Quel politicien n'en voudrait au-
tant? Dans l'état actuel des esprits,
quel chômeur n'accordera sa voix au
politicien qui formule un vœu ap-
paremment aussi raisonnable? Mais
qui ne se rappellera aussi la pro-
messe de M. Bennett de mettre fin
au chômage en moins de six mois?
13. — mettre à l'étude notre sys-
tème pénitentiaire en vue d'hu-
maniser les établissements de répres-
sion.
Toute la question est de savoir
ce qu'il faut entendre par "hu-
maniser". Si c'est de changer les ba-
gnets en colonies de vacances sui-
vant le plan cher à Miss Macphail
et à quelques vieilles demoiselles
toquées, autant vaudrait peut-être
laisser les choses en l'état. Même
l'institution du système Borstel, en
usage dans les îles britanniques, ne
sera possible au Canada que si
tous les forçats montrent une dis-
position sincère à se corriger. L'ex-
périence montre qu'en Amérique,
même la libération conditionnelle
profite 99 fois sur 100 à de futures
récidivistes.
14. — protéger les femmes et les
jeunes filles contre les "patrons
sans conscience" (unscrupulous
employers); reconnaître le droit
des femmes de participer à toutes
les fonctions de l'Etat intéressant
la santé et le bien-être du peuple.
Mettons que l'homme — l'être
masculin — qui a plus que tout
autre à souffrir de la concurrence de
la femme, soit moins intéressé à
la protéger contre les "patrons sans
conscience", et souscrivons des
deux mains à cet article, pour au-
tant qu'il appartienne en propre au
programme de "restauration" de
M. Stevens.
15. — étudier en toute bonne foi
et sympathie la législation relative
aux soldats démobilisés, en vue de
remplir pleinement les promesses
faites durant la guerre.
M. Stevens promet en particulier
de se conformer aux recommanda-
tions de la Commission d'enquête
Hyndmann, et cela veut dire que
nous avons des chances d'être ap-
pelés à soutenir les vétérans jusqu'à
la troisième génération aux Etats-
Unis.
Et voilà tout le programme Ste-

vens. Même en tant qu'il paraît
réalisable, c'est surtout une collec-
tion d'attrape-nigauds et il ne
recevra l'approbation que de ceux
qui ayant perdu confiance aux vieux
partis par la faute de M. Bennett,
sont prêts cependant à accepter du
nouveau groupe n'importe quelle
promesse, téméraire ou non, réali-
sable ou non.
Est-ce que M. Stevens sent le
besoin de se rallier les éléments
d'ordre? Est-ce qu'il redoute mal-
gré lui la réaction des quelques cen-
taines d'électeurs qui demandent à
voir et qui, n'ayant aucun intérêt
particulier à servir, ont sur la mas-
se une influence bien supérieure à
leur nombre? Toujours est-il qu'on
remarque, jusque dans ses proposi-
tions les plus révolutionnaires, un
desir d'arrondir les angles, de se
ménager des portes de sortie. En
somme, sauf sur un ou deux points
où il ne lui sera pas facile de se
mettre d'accord avec son ancien
chef, son programme pourrait tout
aussi bien convenir à M. Bennett.
Et c'est peut-être ce qui explique
la démission de M. Cartier de la
vice-présidence du comité de régé-
rie de la radio et son acceptation du
poste d'organisateur du parti Ste-
vens dans la province de Québec.
Un journal anglais faisait observer
l'autre jour que M. Cartier a été
jusqu'ici de l'école des "practical
politicians", autrement dit des poli-
ticiens d'assiette au beurre. Que
M. Cartier le fasse exprès ou non,
peut-être se rend-il compte des
chances qu'il aura, avant les élec-
tions ou après, de rétablir — s'il
n'est déjà rétabli — l'accord entre
les deux grandes fractions de ce
qu'on appelle encore le parti con-
servateur. M. Cartier ne quitte cer-
tainement pas une place aussi im-
portante et aussi payante pour le
seul plaisir de courir une aventure
et les gens qui se morfondent à sai-
sir le véritable mobile de son acte
feraient peut-être mieux de se de-
mander si M. Stevens est bien à
l'heure actuelle, l'indigent qu'il pré-
tend être; si l'héritage de madame
Eddy ne sera pas une fois de plus
à la disposition de ceux qui pour-
raient être éventuellement au ser-
vice d'Arby ter.
Olivar Asselin
(La Renaissance)

THEATRE REX

WALKER C. KELLY
ANDY CLYDE
dans
Mc FADDLY FLAT
aussi
CLAUDETTE COLBERT
CHARLES BOYER
JOAN BENNETT
dans
PRIVATE WORLD
Comédie Cartoon
DIMANCHE et LUNDI
Programme double
ALBERT CREPEAU
dans
QUEL DROLE DE GOSSE
aussi
Pierre Fresnay, Pierrette Caillot
dans
Ame de Clown
Comédie musicale, News Cartoon
MARDI, MERCREDI, JEUDI
BING CROSBY, W. C. FIELD
JOAN BENNETT
dans
MISSISSIPPI
Comédie musicale,
Comédie Cartoon.

EXCURSION A MONTREAL 75c

SAMEDI, 14 SEPT. '35
aussi par les trains réguliers
du dimanche matin 15 sept.
Retour jusqu'au lundi
soir 16 sept.
Aucun bagage enregistré.
Voitures ordinaires seulement
PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSION A BON MARCHÉ

A TOUS LES ENDROITS DE
L'Ouest Canadien
Départs:
Tous les jours 21 sept. au 4 oct.
Limite de retour: 45 jours
UN SOU DU MILLE
en wagons de première seulement.
USAGE FACULTATIF DES
WAGONS-LITS
Billets d'excursion aussi en vente,
valables dans:—

EXCURSION A BON MARCHÉ

A VENDRE: 2 lits de plumes et
un par dessus d'hiver pour garçons
de 10 à 11 ans. S'adresser à 195 a-
venue Rolland, St-Jérôme, P. Q.
1-30-8-1935

Pacifique Canadien

RODOLPHE BEDARD
Bureau établi en 1908
Export-Comptable licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en
matières Commerciales et
Financières
425, Avenue VIGER MONTREAL